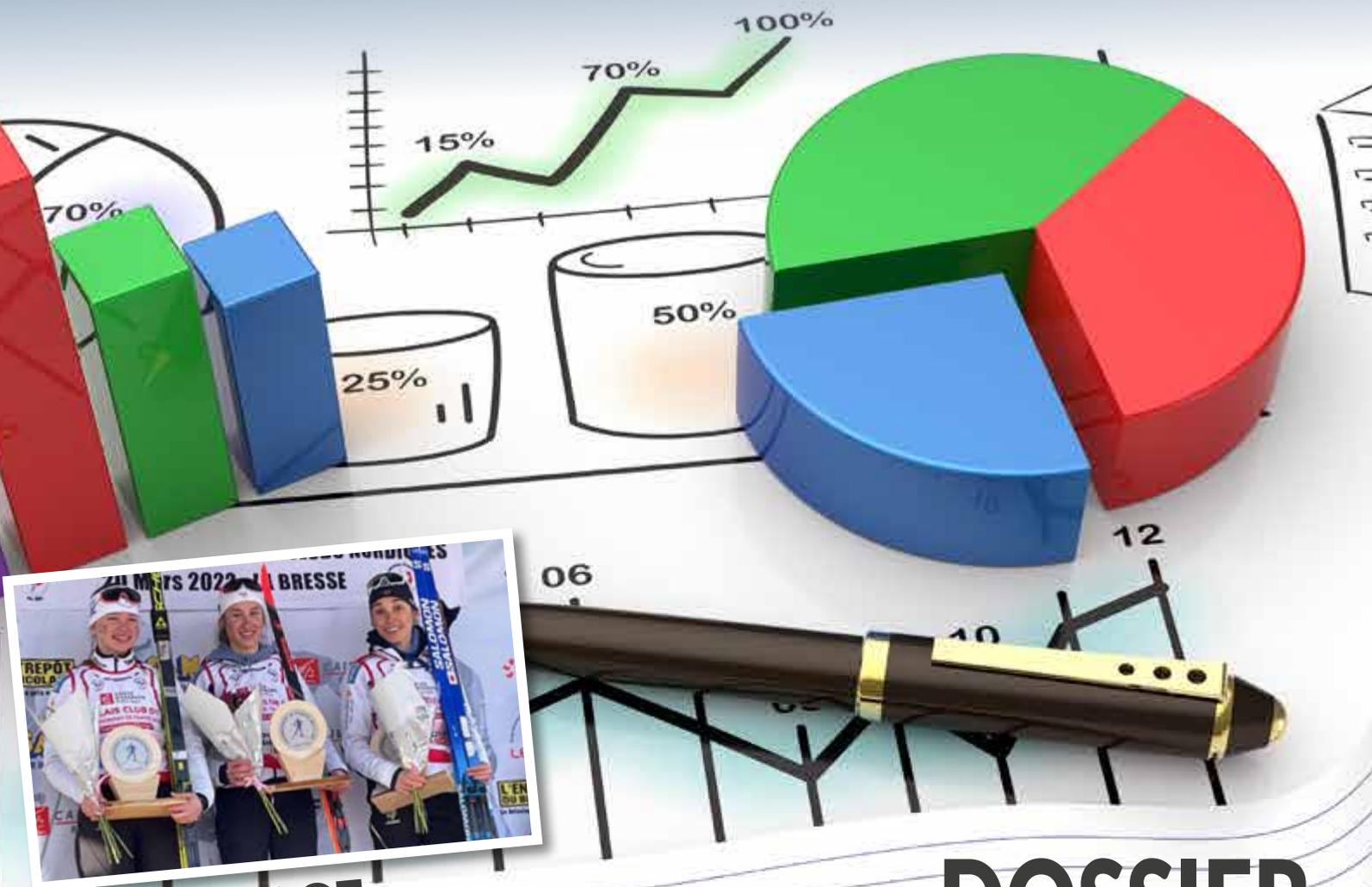


LABRESSEINFOS

Bulletin d'informations de la commune de La Bresse | n° 396 | Mai 2022



REPORTAGE

Championnats de France
des clubs de ski nordique

DOSSIER

Budget

Programme du Festival de Sculpture

Tout le programme pour vivre le festival intensément...

Mardi 17 mai : Les sculpteurs sur pierre entrent en action
Placette de la Patinoire

Vendredi 20 mai, 18 h : Cérémonie d'ouverture
Accueil officiel des sculpteurs. Présentation des artistes sculpteurs et tirage au sort des billots de bois – ouvert au public – *Salle des Fêtes*

Samedi 21 mai :

9 h : Début des animations sculpture
Sculpture sable avec Samuel Girault - *Halle patinoire* (jusqu'au samedi 28 mai)
Sculpture sur briques avec Tom et Théo Bertrand - *Halle des Congrès* (samedi 21 et dimanche 22 mai)

10 h : Ouverture des expositions *Halle des Congrès* et de la boutique

14 h : Ouverture de l'exposition à la *Maison de La Bresse* / Sculpture à la tronçonneuse avec Daniel Arnould - *Lac de Lispach*

18 h : Vernissage de l'exposition des 10 invités d'honneur *Maison de La Bresse*

Dimanche 22 mai :

16 h : Conférence « Le travail de Camille Claudel » par Nella Buscot - *Salle des Fêtes*

Lundi 23 mai et mardi 24 mai :

10 h : Bouillon de culture sur résonance FM : à la rencontre des sculpteurs et des membres du comité

Mardi 24 mai :

20 h : Cinéma : Camille Claudel - *Cinéma Grand Écran*

Mercredi 25 mai :

20 h 30 : Théâtre - Camille Ad Honores avec la compagnie Cent Scènes - *Cinéma Grand Écran*

Judi 26 mai :

10 h et 14 h : CréaJeunes - Ateliers de pratique artistique - gratuit, ouvert à tous (Réservation conseillée)

11 h : Concert avec l'Orchestre d'Harmonie Jeanne d'Arc - *Espace Loisirs Patinoire*

16 h : Conférence « Les sculpteuses femmes du 19^e siècle » par Nella Buscot

17 h - 23 h : Nocturne du Festival

17 h - 22 h : Démonstrations de sculpture sur métal - *Maison de La Bresse*

17 h - 22 h : Démonstrations tourneur, forgeron, sculpture à la tronçonneuse - *Place du Champtel*

20 h - 22 h : les sculpteurs au travail - *Halle patinoire*

21 h : Coulée du bronze - *Place du Champtel*

23 h : Feux d'artifice - *Place du Champtel*

Vendredi 27 mai :

Toute la journée : Démonstrations de sculpture sur métal *Maison de La Bresse*

Toute la journée : Rencontre avec des sculpteurs sur briques *Halle des Congrès*

10 h et 14 h : CréaJeunes - Ateliers de pratique artistique gratuits, ouverts à tous (Réservation conseillée)

11 h : Rencontre apéritive avec Olivier Claudon - *Halle des Congrès*

16 h : Rencontre et démonstration avec Francis Ghilardini, MOF en marquetterie d'art - *Halle des Congrès*

Samedi 28 mai :

Toute la journée : Démonstrations de sculpture sur métal *Maison de La Bresse*

Toute la journée : Rencontre avec des sculpteurs sur briques *Halle des Congrès*

10 h et 14 h : CréaJeunes - Ateliers de pratique artistique gratuits, ouverts à tous (Réservation conseillée)

14 h : Sculpture à la tronçonneuse avec Dominique Antoine *Lac des Corbeaux*

16 h : Rencontre et démonstration avec Francis Ghilardini, MOF en marquetterie d'art - *Halle des Congrès*

Dimanche 29 mai :

10 h : Sculptures sur glace - *Halle Patinoire*

16 h : Cérémonie de clôture - *Halle Patinoire*

Exposition des œuvres réalisées
Présentation des œuvres par les sculpteurs
Proclamation des prix et tirage au sort du gagnant de l'œuvre élue Prix du public
Échange avec les sculpteurs

À retrouver aussi tout au long du Festival

Buvette et petite restauration sucrée : ouvertes de 10 h à 19 h sur le site *Halle Patinoire*

Expositions, Boutique : ouvertes de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h *Maison de La Bresse - Halle des Congrès*

04-08

Conseil municipal

09

Vivre ensemble

10-12

Actualités

12

Cinéma

13

Infos sympas

14

Tribune

15-19

Dossier

Le Budget

22-23

Reportage

24-30

Dans le Rétro

31

Infos Pratiques

32

Agenda

Culture - Sport - Loisirs

LABRESSEINFOS - N° 396

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

MAI 2022

Directeur de la publication

Yannick Daniélou

Administration, rédaction, publicité

Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

bulletin@labresse.fr

Mise en Page

Atelier VOOVOYEZ

Impression

SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo

Mairie de La Bresse, écoles, OTC
et associations diverses..

Tirage

2500 exemplaires



Chers Bressaudes et Bressauds,

À l'heure où j'écris ces quelques lignes, le premier tour de l'élection présidentielle est passé mais pas le second tour. Je veux toutes et tous vous féliciter pour votre civisme qui met La Bresse au-dessus du taux de participation national. Preuve de votre intérêt et de votre volonté de participer à ces grands rendez-vous démocratiques.

Je ne commenterai pas les résultats, ils sont le choix des électeurs qui se sont rendus aux urnes et il faut les respecter, même s'ils ne plaisent pas à tout le monde et alimentent les débats çà et là.

Certains vont de leurs commentaires sur l'état de notre démocratie et sur l'état de notre Pays.

Je veux rester optimiste et positive, et avoir confiance en celui ou celle qui vient d'être élu(e) à la tête de notre République.

En tant que Maire de notre commune, je veux vous assurer de ma motivation et de ma détermination à porter la voix de notre territoire auprès des élus nationaux pour que soient reconnues et prises en compte les particularités de notre coin de Montagne.

Notre système démocratique est perfectible mais quoi qu'on en dise, c'est celui qui permet à chacun et chacune de s'exprimer et de constituer une majorité pour pouvoir diriger notre pays, nos régions, nos départements et nos communes.

Le 30^e anniversaire du Festival de Sculpture va se dérouler pendant la semaine de l'Ascension ; je vous invite à venir admirer les sculpteurs au travail, c'est toujours très enrichissant.

La séance de conseil municipal du 28 mars dernier était consacrée principalement aux résultats comptables 2021 de notre ville ainsi qu'au budget prévisionnel 2022. Le dossier de ce bulletin vous présente un extrait de ces résultats, mais tous les documents officiels (comptes administratifs et budgets) sont bien évidemment consultables en mairie.

Je vous souhaite une bonne lecture et un joli mois de mai.

Bien sincèrement,

Maryvonne Crouvezier, Maire de La Bresse

Extraits du conseil municipal du 28 mars 2022

Compte-rendu intégral consultable en mairie et sur le site internet www.labresse.fr (rubrique docs à télécharger)

Différents marchés, conventions-baux, tarifs ont été conclus selon les tableaux ci-après :

Marchés

Objet du Marché	Titulaire	Montant HT	Montant TTC
Mise en accessibilité de bâtiments communaux : Gymnase, espace familles et crèche			
Lot 2 : Menuiseries métalliques / Serrurerie Avenant N°1 - Mise en place mains courantes	Schweitzer SAS Nouveau montant du marché	388,00€ 12 088,00€	465,60€ 14 971,20€
Lot 4 : Plâtrerie / Isolation Avenant N°1 Faux plafond dans les douches au gymnase	Sté Gallois SARL Nouveau montant du marché	551,74€ 12 478,70€	662,09€ 19 974,44€
Lot 5 : Plomberie sanitaire Avenant N°1 Mise en conformité des vasques à l'Espace Familles, équipements sanitaires et de chauffage au Gymnase, abandon des travaux dans la crèche	Sté Patrick Roussel-ETS Jeangerard Nouveau montant du marché	1 956,90 € 13 646,90€	2 348,28 € 16 376,28 €
Lot 06B : Faïences sols Avenant N°1 - Eléments d'appel à la vigilance sur l'escalier de l'Espace Familles - complément de revêtement de sol dans la crèche	Robey Père & fils Nouveau montant du marché	742,25€ 13 077,25€	890,71€ 15 692,70€
Lot 1 : VRD/Gros-œuvre Avenant N°1 Mise en place de bandes de guidage	Valdenaire TP SARL Nouveau montant du marché	2 689,50€ 54 175,50€	3 227,40€ 65 010,60€
Lot 3 : Menuiseries bois Avenant N°1 Modification du mobilier dans la Crèche	Menuiserie Vaxelaire Nouveau montant du marché	1 210,00€ 17 504,00€	1 452,00€ 21 004,80€

Conventions - Baux

Objet	Titulaire	Montant	Durée
Bail de location logement communal appartement n°4, rue de la Résistance	M. Audubert Pascal	Loyer 217,55€ Hors charges – Avance frais chauffage : 30 €/mois	
Mise à disposition gratuite de terrain pour source Section AO 486p - Lieu-dit : 4 chemin sous le Chastelat	M. Gilles Depays	Gratuite	Un an reconductible par tacite reconduction d'année en année
Mise à disposition de terrain - Concession forestière. 6 Parcelle 63 - Surface : 10 ha - Lieu-dit : les Champis	EARL Les Champis	Tarif 2022 : 7,33 €/ha	Durée : 9 ans
Bail de location pour bassin de rétention des eaux pluviales en contrebas du lotissement du Paradis Parcelle AB 420	SCCV du Paradis	100€ /an	Echéance : 28/02/2025 Renouvelable par période de 3 ans sans pouvoir excéder 12 ans
Renouvellement contrat de location – Lieu-dit : Devant Bellegoutte et Haut de Bellegoutte – Surface : 9 ha 74 a 60 ca	M. Perrin Hervé	Loyer annuel indexé : 7,33 €/ha pour 2022	9 ans (01/03/22 au 01/03/31)
Bail de location d'un local à l'usine du Daval - Salle de 205m ² prolongée par salle de 28 m ² soit un total de 233m ²	Association chantier d'insertion Les Z'Utiles	300 €/HT par mois	12 mois Renouvelable par période d'un an sans pouvoir excéder 12 ans

Subventions

Objet	Organismes
30 ^e Festival International de Sculpture 21 au 29 mai 2022 Budget prévisionnel : 90 670€	Région Grand-Est, Conseil départemental des Vosges, Union Européenne, Direction Régionale des Affaires culturelles, Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire CIM (Massif des Vosges), PNRBV, Société des Auteurs des Arts Visuels et de l'Image Fixe et tout organisme susceptible d'apporter un soutien financier
Travaux de voirie communale Montant HT 214 884.50€	Conseil départemental des Vosges 11% du montant total et plafonné à 130 000,00 € HT
Réalisation d'un aménagement global de voirie : Rue des Champions, secteur gymnase – maison des associations	Conseil départemental des Vosges 11% du montant total et plafonné à 122 703,00 € HT

Installation de M^{me} Nadège Fleurette, nouvelle conseillère municipale en remplacement de M^{me} Marie Thimont démissionnaire

Par courrier du 9 février, Madame Marie Thimont a fait part de sa volonté de démissionner de son poste de Conseillère Municipale. Ainsi, M^{me} Nadège Fleurette a accepté, par courrier du 15 février 2022, de siéger en remplacement au Conseil municipal et dans les structures et commissions suivantes :

Commission Finances, Commission Affaires scolaires, Commission Sport et Loisirs, Comité syndical du SIA (membre suppléant) et Commission Urbanisme.

A noter que M. Yannick Daniélou ne fera plus partie de la Commission Urbanisme mais siègera dorénavant au Conseil d'administration du CCAS.

Un rapport d'orientation budgétaire a été distribué lors de la séance pour débat. Il est consultable au secrétariat général, en Mairie.

Finances

Affectation des résultats de fonctionnement 2021 des différents budgets

Après avoir approuvé le compte administratif de la ville 2021 et des budgets annexes (voir dossier), le Conseil municipal a affecté les résultats de fonctionnement comme indiqué ci-dessous :



	Résultat cumulé en sortie d'exercice	Affectation au compte 1068 Investissement du budget concerné	À reprendre au B.P. 2022 Fonctionnement du budget concerné
Commune	2 950 806,76	1 089 874,04	1 860 932,72
Eau	120 553,89	120 553,89	0
Forêt	811 057,34	6 177,00	804 888,78
Locations Industrielles	-3 349,62		-3 349,62
Pompes funèbres	-84,08		-84,08
Animations	-1 497,11		-1 497,11
Lotissement Pré des Gouttes	17 285,50		17 285,50
Lotissements	38 649,42		38 649,42
Lotissement Balcons Rigue	-87 770,29		-87 770,29
Lotissement La Lunelle	-52 489,45		-52 489,45
Domaine du Haut des Bluches	-72 252,53		-72 252,53

Bilan des acquisitions et cessions de biens immobiliers - année 2021

Désignation du bien	Surface m ²	Prix m ²	Prix de cession/ acquisition	Valeur comptable	Plus ou moins value
Cession terrain M. L'Empereur	145	15,00 €	2 175,00 €	64,09 €	2 110,91 €
Cession Maison du neuf pré	115 000,00 €	4 091,13 €	110 908,87 €		
Cession terrain M. Perrin	28	6,79 €	190,00 €	12,38 €	177,62 €
Cession terrain M. Poirot T	278	5,00 €	1 390,00 €	122,88 €	1 267,12 €
Cession terrain M. D'hareville	780	5,00 €	3 900,00 €	344,76 €	3 555,24 €
Cession terrain M. Petitdemange	14	5,00 €	70,00 €	6,19 €	63,81 €
Cession terrain M. Biondetti	220	13,64 €	3 000,00 €	97,24 €	2 902,76 €
Cession terrain Poirot L	813	30,00 €	24 390,00 €	359,35 €	24 030,65 €
Cession Leduc	19	15,00 €	285,00 €	8,40 €	276,60 €
Cession terrain M. Toussaint	82	5,00 €	410,00 €	36,24 €	373,76 €
Cession terrain Lermusiaux	153	7,53 €	1 152,00 €	67,63 €	1 084,37 €
Cession terrain SCI les Breuheux	735	5,00 €	3 675,00 €	324,87 €	3 350,13 €
Cession terrain Didier M	1386	5,00 €	6 930,00 €	612,61 €	6 317,39 €
Cession terrain Arnould F	623	5,00 €	3 115,00 €	275,37 €	2 839,63 €
Cession terrain Claudon E	43	15,00 €	645,00 €	19,01 €	625,99 €
Cession terrain Antoine D	10	15,00 €	150,00 €	4,42 €	145,58 €
Cession terrain Mosele D	360	10,00 €	3 600,00 €	159,12 €	3 440,88 €
Cession terrain Chevrier D	1251	10,00 €	12 510,00 €	552,94 €	11 957,06 €
Cession terrain Perrin G	16	5,00 €	80,00 €	7,07 €	72,93 €
Acquis. terrain Vermont Roussel	262	40,00 €	10 600,00 €		
Acquis. terrain ETS de Montbel	610	0,00 €	1,00 €		
Acquisition terrain Didierlaurent	59	6,61 €	390,00 €		

CONSEIL MUNICIPAL

Vote d'ensemble du budget principal ville et budgets annexes 2022

Le Budget principal de la Ville ainsi que tous les budgets annexes (eau, forêt, lotissements, animations, pompes funèbres, camping Haut des Bluches, locations industrielles) ont été présentés et votés lors de cette séance de Conseil Municipal du 28 mars 2022. Dans le dossier de ce bulletin, vous pourrez en retrouver quelques extraits.

Taxes directes locales vote des taux 2022 inchangés

Désignation des taxes	Taux (en %)
Taxe d'habitation (pour mémoire) et taxe d'habitation sur les résidences secondaires	21,00
Foncier bâti (part communale)	14,40
Foncier bâti (part départementale) transférée aux communes pour compenser la suppression de la taxe d'habitation)	25,65
Foncier non bâti	30,42

Participations financières aux organismes de regroupement pour 2022

Le Conseil municipal a décidé d'affecter au paiement de ces contributions la somme de ■ 7 960,00 € à l'attention du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.

Attribution d'un secours à l'Ukraine en situation de guerre

Suite à l'offensive russe contre l'Ukraine le 24/02/2022, ce pays fait face à une situation de guerre laissant ses habitants dans le besoin. Considérant les différents appels à la solidarité, le Conseil municipal a décidé l'attribution d'une aide financière ■ d'un montant de 10 000,00€ à l'Ukraine.

Attribution des subventions aux associations et établissements scolaires

Associations	Observations	Année 2022
AAPPMA		1 000 €
ADMR		2 000 €
AITHEX		2 880 €
Amicale des Sapeurs Pompiers		2 020 €
Les Amis de Pforzheim		500 €
APEL		250 €
AJSP - Assoc. Jeunes Sapeurs Pompiers	0,18€ par habitant (4198 *0,18)	750 €
Club de Scrabble La Bresse		100 €
Comite de Jumelage Menaka		4 250 €
Cornimont BMX	10 enfants de -18 ans résidant à La Bresse	500 €
Crèche "Les P'tits Amis de Oui-Oui"		60 000 €
Échiquier des Hautes Vosges		150 €
Festival de Scrabble		1 000 €
Football Club Haute Moselotte		4 500 €
Foyer de ski nordique		2 000 €
GASPC	2% s/traitements indiciaires prévisionnels	36 100 €
Groupement des Agriculteurs		7 200 €
Hautes Vosges Orientation		1 000 €
Justocorps		700 €
La Bressaude		40 000 €
Légion Vosgienne		300 €
M L C		40 390 €
Music Live Events		2 000 €
Noctuel		500 €
Orchestre Harmonie Jeanne D'arc		4 700 €
Prévention Routière		50 €
Les Ptiots Bressauds		500 €
Résonance FM		2 500 €
Souvenir Français		300 €
UNC AFN		300 €
Collège Hubert Curien	Association sportive	1 200 €
Collège Hubert Curien	Section scolaire ski - montagne	1 000 €
ONAC (Bleuet)		150 €
Téléthon		800 €
<i>Subventions except. & spécifiques</i>		
Ski Club	Championnat de France des Clubs de Skis	700 €
Cors & Accords	Rencontre Franco-Allemande de Octobre 2022	500 €
Collège Hubert Curien Cornimont	Recueil à la mémoire des Goumiers	500 €
Cantine Saint-Laurent (par année scolaire)	Aide aux repas	12 500 €
M.N.T. + Particip. Mutuelle		17 000 €
<i>Subventions diverses</i>		
OGEC		67 954 €
CCAS		40 000 €
Subventions Voyages scolaires		8 647 €

Demande de subventions pour l'étude de maîtrise d'œuvre relative à la création d'un stade nordique

Dans le prolongement de l'étude de faisabilité en vue de la création d'un stade nordique, la Commune de La Bresse, a engagé une consultation pour la réalisation d'une mission de maîtrise d'œuvre. Cette consultation, dont le cahier des charges a été élaboré en collaboration avec les différents acteurs intéressés par ce projet, a permis de désigner un bureau d'études qui sera chargé de réaliser, dans un premier temps un inventaire du site, une étude du mode de gestion et de gouvernance ainsi que les études d'avant-projet (tranche ferme) puis, d'assurer le suivi de l'opération, de la phase projet jusqu'à la réception de celle-ci (tranche conditionnelle).

Comme indiqué, la première étape de cette mission consistera notamment à déterminer le mode de portage de projet et de gestion de l'équipement le plus approprié. En effet, la Commune ne saurait supporter, à l'échelon communal, un équipement de cette envergure. Toutefois, consciente de l'intérêt de ce projet pour le développement sportif, touristique et économique de notre Massif, la Commune, encouragée par l'ensemble des acteurs et partenaires de ce projet, a décidé d'initier et de prendre en charge la phase d'étude de celui-ci.

Le coût estimatif de cette première tranche d'étude se porte à 57 515,00 € HT.

Dans ce contexte, la Commune de La Bresse souhaite solliciter une aide pour le financement de celle-ci.

Le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

Sources	Montant	Taux
Fonds propres	11 679,00€	20%
Emprunts		
Sous-total autofinancement	11 679,00€	20%
Union Européenne		
État - DETR ou DSIL		
État - autre FNADT - Convention de Massif des Vosges	17 254,50€	30%
Conseil Régional - Contrat de plan Interrégional Etat-Région du Massif des Vosges	17 254,50€	30%
Conseil Départemental	6 327,00€	11%
Autre : Communauté de Communes des Hautes Vosges	5 000,00€	9%
Sous-total subventions publiques	45 863,00€	80%
TOTAL HT	57 515,00 €	100%

Demande de subventions pour des travaux de renforcement du tremplin de saut à ski

La Commune de La Bresse dispose d'un tremplin de saut à ski qui a été mis en service en novembre 2011. De par sa taille intermédiaire, son équipement de neige de culture et sa situation géographique, c'est le tremplin le plus utilisé dans le département, aussi bien par les pratiquants issus de l'ensemble du Massif que par les clubs et comités extérieurs voire par les collectifs nationaux. Des compétitions nationales y sont d'ailleurs régulièrement organisées, été comme hiver.

Toutefois, la découverte de champignons fragilisant les poteaux bois porteurs de la structure d'élan rend nécessaire la réalisation de travaux de renforcement de celui-ci par des poteaux métalliques afin de garantir sa solidité et sa pérennité.

Le montant de cette opération se porte à 40 887,82 € HT.

Dans ce contexte, la Commune de La Bresse souhaite solliciter une aide le financement de celle-ci.

Le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

Sources	Montant	Taux
Fonds propres	19 532,46€	49%
Emprunts		
Sous-total autofinancement	19 532,46 €	49%
Union Européenne		
État - DETR ou DSIL		
État - autre		
Conseil Régional	8 177,48 €	20%
Conseil Départemental	5 000,00 €	11%
Autre (DRAJES)	8 177,48 €	20%
Sous-total subventions publiques	21 354,96€	51%
TOTAL HT	40 887,42 €	100%

Urbanisme - Terrains - Patrimoine

Acquisition des anciens logements de fonction de la Maison de la Montagne

Dans le cadre du projet de pôle enfance, la commune a engagé une concertation préalable avec les différents partenaires, institutionnels et opérationnels, réunis en comité de pilotage. Celui-ci réunit, du côté des partenaires institutionnels, la Région Grand Est, la DDCSPP, la CAF et la PMI, et localement, les différentes associations appelées à intervenir au sein du futur pôle en complémentarité avec les services communaux de périscolaires : Les P'tits Amis de Oui-Oui, la MLC et rayon de soleil.

Cette première réflexion a permis d'une part, de démontrer l'opportunité de ce projet pour la commune de La Bresse et alentours, d'autre part d'élaborer un préprogramme définissant les principaux besoins et espaces, mutualisables ou non. Ainsi, une surface de 850 à 1000 m² de plancher serait nécessaire pour mener ce projet.

Dès lors, la proximité de la cantine scolaire et la surface disponible au niveau des anciens appartements de fonction situés à Maison de la Montagne font de ce site un endroit tout à fait adapté pour mener le projet.

Le Conseil municipal a décidé de procéder à l'acquisition, à l'euro symbolique, d'une surface d'environ 1 000 m² afin d'y mener le projet de pôle enfance étant entendu que les frais d'acte, de clôture ainsi que l'alimentation électrique indépendante et la pose d'un compteur d'eau individuel seront à la charge de la commune.

CONSEIL MUNICIPAL

Cession de l'Ancienne École de Vologne »

Le bien immobilier, dit « Maison de Vologne », est occupé depuis plusieurs années par un agent de l'Office National des Forêts. Son actuel occupant a exprimé le souhait de l'acquérir y compris ses dépendances.

Le Conseil municipal propose de vendre cet immeuble communal à M. et M^{me} Dominique et Fabienne Holveck demeurant 29, Route de Vologne à La Bresse, aux conditions suivantes :

- Références cadastrales : AZ 762 – 11a07
- Prix : 88 000 € net vendeur.
- Avis des Domaines n° 2022 -88075 - 12991 du 15/03/2022
- Servitude de passage sur le terrain sur les parcelles 763 et 609 afin de permettre l'accès à la maison. Ce droit de passage sera partagé afin de garantir l'accès aux parcelles situées à l'arrière de la maison
- Les frais liés à la transaction sont à la charge de l'acheteur.

Cession de terrain à M^{me} et M. Christophe Poirot Chemin du Breuil

M^{me} et M. Christophe Poirot ont sollicité la Commune pour l'acquisition d'une parcelle de terrain à bâtir pour un projet d'hôtel/restaurant accolé à leur résidence principale.

- chemin du Breuil
- références cadastrales : AP 920p (1034 m²) – AP 1158p (4718 m²)
- surface : 5752 m² selon plan du cabinet Demange, géomètre à Remiremont
- zone UB du PLU

Afin de ne pas créer un délaissé communal inexploitable, la profondeur totale du site est proposée. La partie arrière dite "zone non aedificandi" ne fera pas l'objet de construction. Ce terrain est proposé en terrain d'aisance pour une surface de 2530 m².

Le terrain total cédé sera indivisible et ne pourra pas faire l'objet d'un morcellement y compris à l'issue de l'achèvement des travaux de construction.

Conditions financières :

- Tarif : 30 €/m² pour une profondeur destinée à la construction de 3222 m²
- 5 €/m² pour la surface non aedificandi pour 2530 m²
- Avis des Domaines n° 2021 88075 25245 du 19/05/2021.
- Frais de géomètre, de notaire et viabilisation, etc... sont à la charge du demandeur.

Échange de terrain avec M. Laurent Vaxelaire Chemin de la Rételère

M. Laurent Vaxelaire a sollicité la Commune pour un échange de terrain. Cet échange a été validé aux conditions suivantes : parcelles cédées par M. Vaxelaire :

- AT 464 (1513 m²) – AT 457 (1292 m²) – AT 459 (460 m²) soit un total de 3265 m²
- parcelles cédées par la Commune de La Bresse
- AT 462 (2963 m²) – AT 463 (302 m²) soit un total de 3265 m².
- zone A du PLU

- Échange réalisé sans soulte selon plan établi par le cabinet de géomètre Jacquel à Remiremont.
- Avis des Domaines n° 2022-88075-18590 du 10/03/22.
- les frais afférents (notaire et géomètre notamment) seront à la charge de M. Vaxelaire.

Dénomination de voirie "Chemin des Biches" accès privé – antenne chemin du Breuil

Suite au projet de permis de construire de M. Lejeune – SARL Le Chalet Bressaud – pour la construction de plusieurs chalets, une dénomination indépendante pour l'accès privé a pu être recherchée. La situation actuelle d'une numérotation à partir du chemin du Breuil ne peut pas être conservée. Il convient d'individualiser cet accès. La dénomination de cet accès s'appellera désormais "chemin des Biches". Il est précisé que cet accès restera privé, à la charge et sous la responsabilité des propriétaires ; il ne s'agit pas d'une voirie communale.

Forêts

Forêt - état d'assiette des coupes au titre de l'exercice 2022

Vu le Code Forestier, le Code de l'Environnement, la Charte de la Forêt Communale, le Cahier National des prescriptions d'exploitation forestière et considérant le document d'aménagement en vigueur pour la forêt communale et son programme de coupes, le Conseil municipal a été invité à délibérer sur l'approbation de la proposition d'inscription de coupes à l'état d'assiette au titre de l'exercice 2022 et sur leur désignation au titre de cet exercice.



Approbation du programme d'actions 2022 de travaux forestiers

Le programme d'actions de travaux forestiers pour 2022, proposé par les services de l'office National des Forêts, se monte à 138 260€ H.T et a été approuvé par le Conseil municipal.

À ce programme seront associées les conventions de maîtrise d'œuvre liées pour les travaux d'investissements et les devis associés.

Divers

Festival International de Sculpture « Camille Caudel » - Approbation des tarifs d'image de marque « 30^e Édition Festival Camille Caudel »

Le Comité d'organisation du Festival International de Sculpture Camille Caudel a souhaité acquérir une image de marque créée par Olivier Claudon : « 30^e Festival International de Sculpture Camille Caudel – 21 au 29 mai 2022 »

Destinée à être, en partie, offerte en cadeau aux sculpteurs, elle sera également mise en vente en Mairie, et lors du Festival Camille Caudel.

Image de marque numérotée : tirage sur papier d'Art 300 g format 42 x 59,40 cm : 20 €

Nouveaux à La Bresse

POIROT
MAÇONNERIE
LA BRESSE

Dorian POIROT
17, Route de Cornimont
88250 LA BRESSE
06 21 17 69 92
sarl.dorianpoirot@hotmail.com



LiberoGestion

Virgil Messien
Secrétaire – Assistant Comptable Indépendant
07.65.24.71.33 - liberogestion@gmail.com
www.liberogestion.fr
Siret : 910 021 138 00011

Uzina Bois Consulting



a.gehlin@uzina-bois-consulting.fr
8 Allée des Bosquets - 88250 LA BRESSE 06 31 74 65 36

BUREAU D'ETUDES AGENCEMENT CONSULTING AMEUBLEMENT ET AGENCEMENT
PML/PML/TPC

Gestion d'agencement de la recherche matériaux au suivi de la pose
La réalisation de plans sur TopSolid Wood (3D/Surfacique et bruto)
Procédés de réalité virtuelle sur TWIN MOTION
Sans trépaner plus 3D
Mixe en plan
Export sur centre d'usinage (Blanc/Noir)

ACC FORMATION AFFILIEE OPCO

ARTICLES CBD
BIEN-ÊTRE - BIO - NATURE




*Thés - Huiles - E-liquides -
Cosmétiques - Fleurs CBD*

16 rue de l'Eglise 88250 La Bresse
mcbd.eit@gmail.com
06.08.24.45.20




Adrien MANSUY
créateur bois
meublier et petits objets

88250 LA BRESSE
06 78 50 70 96 - contact@adrienmansuy.fr
@ adrien_mansuy_creations_bois

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



JDC
OBJECTIF CITOYEN
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ



www.defense.gouv.fr/jdc

Points d'apport volontaire

Comme chaque année après l'hiver, la saleté s'installe autour des points d'apport volontaires de la commune. Les élus de la commune présents à la commission des déchets de la CCHV ont obtenu que le chantier d'insertion intercommunal renforce le protocole de propreté. Une amende de 135 euros sera encourue en cas de « Dépôt, abandon ou déversement, en lieu public ou privé, des ordures et déchets (non transportés par un véhicule) » (R633-6 du code pénal). Chacun a son rôle à jouer pour garder la ville propre.



Déchets cimetièrè

Il est également nécessaire de respecter le tri des déchets (entre végétaux et autres déchets), afin de faciliter le compostage à la déchetterie par la suite.



ACTUALITÉS

Vie communale

Bureau de poste

Le bureau de poste de La Bresse sera fermé du 11 mai 2022 au matin jusqu'au 31 mai 2022 au soir, pour des travaux de rafraîchissement. La réouverture se fera le 1^{er} juin 2022 à 13h45.

Pendant cette période, un accueil sera prévu du lundi au samedi au centre courrier de 8h20 à 10h.

L'équipe travaillera sur le bureau de Cornimont où les horaires d'ouverture public seront les suivants (pendant la période des travaux) :

- Lundi : 14h-17h
- Mardi : 10h-12h et 14h-17h
- Mercredi, Jeudi et vendredi : 9h-12h et 14h-17h
- Samedi 9h-12h



M.L.C.

Recherche animateur (trice) BAFA Centre de Loisirs 3/16 ans

Du 8 au 29 Juillet 2022 et du 1^{er} au 31 Août 2022
L'animateur(trice) sera chargé(e) d'animer un groupe d'enfants.

Son rôle sera d'imaginer et organiser des activités diverses adaptées à l'âge des participants mais aussi d'assurer le bon déroulement des activités et la sécurité des enfants.

Avoir un bon contact avec les enfants, leurs parents, un sens de l'écoute, être dynamique, polyvalent(e) et créatif mais aussi aimer le travail en équipe.

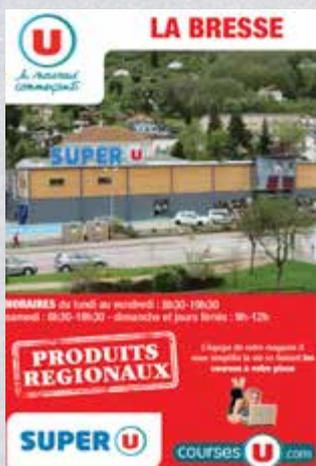
Il/elle sera aussi amené(e) à participer aux tâches ménagères.

Être titulaire du permis B est un plus.



Commerces

Les commerces ci-dessous restent ouverts pendant la durée des travaux du rond-point avec les parkings des Champions, ainsi que celui aménagé spécifiquement rue de la Clairie, en plus de leur parking respectif et ce, pour le plus grand plaisir de leur fidèle clientèle.



Événementiel

A vos agendas !!! 

Samedi 22 Octobre

MICHAEL JONES

BILLETTERIE



Samedi 5 Novembre

Elmer Food Beat

BILLETTERIE



Scène ouverte fête de la musique

Le rendez-vous annuel musical pour bien commencer l'été aura lieu le mardi 21 juin sur le Quai des Iranées, la rue de l'église et la place du Champstel !

Vous savez chanter, jouer de la musique, ou mixer ? Que vous soyez débutant ou pas, dès 18h, une scène ouverte sera à la disposition de tous les talents. Pour vous y inscrire, ou simplement demander des renseignements, contactez le service animations de la mairie.

Contact : animations@labresse.fr - 03 29 25 40 21



Bourse aux plantes 2022



Dimanche 29 mai de 8 h - 12 h Place du Champstel

Avec l'arrivée du printemps, les membres de l'Association des Jardiniers de la Bresse et tous les amateurs de jardinage préparent avec enthousiasme leurs plantations.

Ainsi, le dimanche 29 mai, ils renouvellent leur bourse aux plantes, moments d'échanges placés sous le signe de la convivialité.

Dès 8 h 30, toute personne disposant d'un surplus de plants, légumineux ou floraux, est invitée à venir les déposer sur le stand installé place du Champstel où elle trouvera peut-être le pied de tomate ou d'œillet d'Inde qui lui manque !

Jusqu'à 12 h, chacun pourra échanger ou acquérir des plants. Echanges d'expériences, conseils seront une source d'enrichissement réciproque.

Les plants apportés seront soigneusement identifiés et conditionnés.

Manifestation gratuite et ouverte à tous

Renseignements : 06 30 47 19 20

lesjardiniers88250@gmail.com

Bonne Fête Maman

Samedi 28 Mai

Dimanche 29 Mai

Votre commerçant préféré
et l'Association Alltjud630
offrent une rose à toutes les mamans



ACTUALITÉS

Office de Tourisme communautaire

Horaires complexe piscine loisirs

2A rue des Proyes - 88250 La Bresse - Tél. : 03 29 26 21 20 - Site internet : www.labresse.net
E-mail : accueil.piscine@labresse.fr

LEÇONS DE NATATION :

15 € la leçon de 30 mn
120 € les 10 leçons (entrées piscine en sus)
Inscriptions directement auprès des Maîtres-Nageurs

SAUNA-HAMMAM :

Réservation au moins 1h à l'avance sur les créneaux indiqués.
Par téléphone : 03 29 26 21 20
par mail : accueil-piscine@labresse.fr

Le tableau indique les horaires d'ouverture des vestiaires.

Les bassins ferment 15' avant,

le toboggan et le bain à bulles 30' avant

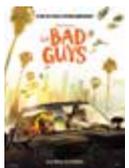
Horaires du 23 avril au 1^{er} juillet 2022

	Piscine	Espace Bien-être Sauna - Hammam	Activités (sur réservation)
Lundi (Fermé 6 juin)			Aquatraining coachée de 18h à 18h45
Mardi	16h30 à 19h	17h15 à 18h30 sur réservation	Aquabike de 12h à 12h45
Mercredi	10h à 13h 14h à 19h		Aquagym de 19h à 20h
Jeudi	16h30 à 19h		Aquagym en musique de 12h15 à 13h15 Nage avec palmes de 19h à 20h
Jeudi 26 mai	10h à 13h		
Vendredi	16h30 à 21h	17h15 à 20h45 sur réservation	Location 1h aquabike entre 16h30 à 18h
Samedi	10h à 13h 14h à 18h	15h à 17h30 sur réservation	Jardin aquatique 9h à 10h Location 1h aquabike entre 14h à 16h
Dimanche (Fermé le 1^{er} et 8 mai)	10h à 13h		

MLC-Cinéma Grand écran

Programme à partir du 4 mai 2022

Semaine du 4 au 10 mai



LES BAD GUYS

Sortie : 6 avril 2022 (1h40).
Animation, Comédie, Aventure, Famille réalisée par Pierre Perifel

LES BAD GUYS, la nouvelle comédie d'aventures de Dreamworks Animations, inspirée par la série éponyme de livres pour enfants à succès, met en scène une bande d'animaux, redoutables criminels de haut vol, qui sont sur le point de commettre leur méfait le plus éclatant : devenir des citoyens respectables. Ces cinq compères sont tristement célèbres pour leurs aptitudes respectives au crime :

- M. Loup, le fringant pickpocket
- M. Serpent, le perceur de coffre forts blasé
- M. Requin, l'expert en camouflage au sang très très froid
- M. Piranha, le gros bras excessivement soupe au lait de la bande
- Mlle Tarentule, la pirate informatique dont les talents de hacker sont aussi aiguisés que sa langue.

Mais après des années d'incalculables méfaits, ceux qui sont devenus sans conteste les malfaiteurs les plus recherchés du monde, finissent par se faire arrêter. Mr Loup conduit alors un marché (qu'il n'a évidemment pas l'intention d'honorer) afin de sévir ainsi qu'à ses compères, bien des années en prison : les Bad Guys vont devenir honorables. Sous la tutelle de leur nouveau mentor, un cochon d'Inde aussi adorable qu'arrogant, le Professeur Marmelade, les Bad Guys sont bien partis pour rouler leur monde et faire croire à tous qu'ils ont changé. Mais ce faisant, Mr Loup commence à comprendre que faire vraiment le bien pourrait être la clef de ce qui lui a toujours manqué : la reconnaissance. Alors qu'un nouveau méchant s'en prend à la ville, va-t-il le pouvoir persuader ses acolytes de le suivre sur le chemin de la rédemption et de devenir enfin des gentils ?



L'OMBRE D'UN MENSONGE

Sortie : 23 mars 2022 (1h39). Drame, Romance
réalisé par Bouli Lanners avec Michelle Fairley, Bouli Lanners, Andrew Still

Phil s'est exilé dans une petite communauté presbytérienne sur l'île de Lewis, au nord de l'Écosse. Une nuit, il est victime d'une attaque qui lui fait perdre la mémoire. De retour sur l'île, il retrouve Millie, une femme de la communauté qui s'occupe de lui. Alors qu'il cherche à retrouver ses souvenirs, elle prétend qu'ils s'aimaient en secret avant son accident...



LA REVANCHE DES CREVETTES PAILLETÉES

Sortie : 13 avril 2022 (1h53). Comédie dramatique
réalisée par Cédric Le Gallo et Maxime Govare avec Nicolas Gob, Alban Lenoir, Bital El Atreby

La suite des péripéties de l'équipe des Crevettes pailletées.

Alors qu'elles sont en route pour les Gay Games de Tokyo, les Crevettes Pailletées ratent leur correspondance et se retrouvent coincées au fin fond de la Russie, dans une région particulièrement homophobe...

Semaine du 11 au 17 mai

LES BAD GUYS

voir ci-contre



LES ANIMAUX FANTASTIQUES : LES SECRETS DE DUMBLEDORE

Sortie : 13 avril 2022 (2h22). Fantastique, Aventure
réalisé par David Yates avec Eddie Redmayne, Jude Law, Mads Mikkelsen

Le professeur Albus Dumbledore sait que le puissant mage noir Gellert Grindelwald cherche à prendre le contrôle du monde des sorciers. Incapable de l'empêcher d'agir seul, il sollicite le magizoologiste Norbert Dragonneau pour qu'il réunisse des sorciers, des sorcières et un boulangier moldu au sein d'une équipe intrépide. Leur mission des plus périlleuses les amènera à affronter des animaux, anciens et nouveaux, et les disciples de plus en plus nombreux de Grindelwald. Pourtant, dès lors que que les enjeux sont aussi élevés, Dumbledore pourra-t-il encore rester longtemps dans l'ombre ?



EN MÊME TEMPS

Sortie : 6 avril 2022 (1h46). Comédie réalisée par Gustave Kervern et Benoît Delépine avec Vincent Macaigne, Jonathan Cohen, India Hair

A la veille d'un vote pour entériner la construction d'un parc de loisirs à la place d'une forêt primaire, un maire de droite décomplexée essaye de corrompre son confrère écologiste. Mais ils se font piéger par un groupe de jeunes activistes féministes qui réussit à les coller ensemble. Une folle nuit comique alors pour les deux hommes, unis contre leur gré

Semaine du 18 au 24 mai



C'EST MAGIC !

Sortie : 6 avril 2022 (0h53). Animation, Famille
réalisée par Jeroen Jaspert, Max Lang, Daniel Snaddon

Entre le bandit le plus gourmand des alentours qui vole tout ce qui se mange, et une petite escargote qui rêve de découvrir le monde et de croquer la vie à pleines dents, ce programme sucré-salé ne manquera pas de vous mettre en appétit ! À cheval ou à dos de baleine, embarquez pour un fabuleux voyage, à savourer en famille...



LES SEGPA

Sortie : 20 avril 2022 (1h38). Comédie réalisée par Ali Boughéraba et Hakim Boughéraba avec Ichem Boughéraba, Walid Ben Amar, Arriles Amrani

Les SEGPA se font virer de leur établissement. À leur grande surprise, ils intègrent le prestigieux collège Franklin D. Roosevelt.

Le Principal, peu enclin à voir la réputation de son école se détériorer, imagine un stratagème pour virer les SEGPA tout en conservant les aides.

Alors qu'ils savourent leur nouvelle vie, lient des amitiés et deviennent de plus en plus populaires, les SEGPA découvrent le projet du Principal. Ils décident alors de tout faire pour déjouer ses manigances...



LES SANS-DENTS

Sortie : 20 avril 2022 (1h25). Comédie réalisée par Pascal Rabaté avec Yolande Moreau, Gustave Kervern, François Morel

Un clan vit à rebours de la civilisation, dans l'inframonde d'une décharge. Cette mini-tribu recycle en toute illégalité notre rebut pour s'aménager de manière étonnante un hameau de bric et de broc. La vie pourrait ainsi couler si une équipe policière ne se mettait sur leurs traces...

Semaine du 25 au 31 mai



C'EST MAGIC !

Sortie : 6 avril 2022 (0h53). Animation, Famille
réalisée par Jeroen Jaspert, Max Lang, Daniel Snaddon

Entre le bandit le plus gourmand des alentours qui vole tout ce qui se mange, et une petite escargote qui rêve de découvrir le monde et de croquer la vie à pleines dents, ce programme sucré-salé ne manquera pas de vous mettre en appétit ! À cheval ou à dos de baleine, embarquez pour un fabuleux voyage, à savourer en famille...



L'AFFAIRE COLLINI

Sortie : 27 avril 2022 (2h03). Judiciaire, Drame, Thriller
réalisé par Marco Kreuzpaintner avec Elyas M'Barek, Alexandra Maria Lara, Heiner Lauterbach

Pourquoi Fabrizio Collini a-t-il assassiné Hans Meyer, un industriel de la haute société allemande ? Comment défendre un accusé qui refuse de parler ? En enquêtant sur ce dossier, son avocat découvrira le plus gros scandale juridique de l'histoire allemande, et une vérité à laquelle personne ne veut se confronter.



TENOR

Sortie : 04 mai 2022 (1h40). Comédie réalisée par Claude Zidi Jr. avec Michèle Laroque, MB14, Guillaume Duhesme

Antoine, jeune banlieusard parisien, suit des études de comptabilité sans grande conviction, partageant son temps entre les battles de rap qu'il pratique avec talent et son job de livreur de sushis. Lors d'une course à l'Opéra Garnier, sa route croise celle de Mme LOYSEAU, professeur de chant dans la vénérable institution, qui détecte chez Antoine un talent brut à faire éclorre. Malgré son absence de culture lyrique, Antoine est fasciné par cette forme d'expression et se laisse convaincre de suivre l'enseignement de Mme Loyseau. Antoine n'a d'autre choix que de mentir à sa famille, ses amis et toute la cité pour qui l'opéra est un truc de bourgeois, loin de leur monde.

Le dicton du mois



« Chaleur au mois de mai,
de tout l'an fait la beauté »

La photo du mois



La recette du mois



Ingrédients

Pour 4 personnes

- 600 g aiguillettes de poulet
- 2 gousses ail
- 1 échalote
- 80 cl bouillon de légumes
- 300 g penne
- 1 botte asperges vertes
- 150 g munster
- 100 g parmesan râpé
- 1 citron jaune
- 20 g beurre
- Sel et poivre

Préparation : 15 min

Temps de cuisson : 10 min

Penne au poulet, asperges et munster

Préparation

Faites chauffer un peu d'huile dans une casserole haute et faites-y dorer les aiguillettes de poulet. Retirez et réservez. Épluchez les asperges et coupez en trois.

Ajoutez le beurre dans la casserole, puis l'ail et l'échalote ciselés. Laissez fondre une minute puis ajoutez le bouillon. Portez à ébullition.

Ajoutez les pâtes et laissez cuire 5 minutes. Ajoutez les asperges, couvrez et laissez cuire encore 5 minutes.

Ajoutez les fromages, le poulet, le zeste et le jus du citron. Mélangez bien et laissez fondre à couvert hors du feu. Rectifiez l'assaisonnement et servez bien chaud.

Bonne dégustation !



Article du groupe majoritaire

L'urbanisme...

Les dossiers d'urbanisme sont une préoccupation quotidienne pour les équipes, les services et les élus. Au vu du contexte local, il ne se passe pas une journée sans qu'un dossier ou un autre fasse l'objet de discussions autour d'une demande de construction, d'extension ou d'aménagement divers...

La pression foncière se fait de plus en plus sentir et certains veulent profiter de cette bulle pour réaliser de bonnes affaires.

Certes nous ne manquons pas de bons conseils de certains qui veulent nous inciter à favoriser ou à interdire tel ou tel projets... même quand le conseiller est lui-même le vendeur du terrain et qu'il reproche à la Mairie de laisser une construction se faire juste à côté de chez lui...

Les règles d'urbanisme ne sont pas uniquement dictées par la commune... Elles doivent être en conformité avec le code de l'urbanisme, mais encore avec bien d'autres documents et prescriptions départementales, régionales et nationales.

Ces règles sont rassemblées dans le Plan Local D'urbanisme (PLU) qui est en cours de révision.

Après quelques hésitations, dues au changement de communauté de communes, à l'évolution de la réglementation et de difficultés de compréhension avec notre bureau d'études, nous avons pris la décision de reprendre l'étude et la finalisation de celui-ci.

Considérant que les lois et règlements sur l'urbanisme se durcissent de plus en plus, nous avons la ferme volonté d'arriver à finaliser ce document dans l'année.

Nous sommes particulièrement attentifs à ce que ce nouveau PLU soit plus lisible et compréhensible pour tous.

Bien que nous ne soyons pas opposés aux constructions secondaires et touristiques, nous sommes particulièrement vigilants à réserver des espaces pour la construction de résidences principales destinées aux familles locales, familles qui font et feront la vie quotidienne de notre commune, et tout en laissant de la place pour les activités économiques qui font la force de notre vallée de montagne.

Le PLU doit définir les zones constructibles mais aussi le règlement de construction en prenant en compte la disponibilité et la capacité des réseaux d'eau, d'assainissement et d'électricité.

Un terrain non desservi et non desservable par le réseau d'eau ne peut être classé constructible.

Au-delà de la technique et du respect des innombrables réglementations concernant ce type de document, nous voulons rappeler que le PLU traduit la politique d'aménagement global de la commune, en l'inscrivant dans un PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable).

Ce dernier avait déjà été validé mais sera sans doute amendé afin de l'adapter aux dernières évolutions réglementaires et pratiques.

Le PLU ne pourra pas s'adapter à la volonté ou l'envie de chacun, à l'intérêt individuel mais doit penser et organiser l'urbanisme de demain... Facile à dire mais plus compliqué à mettre en œuvre...

Notre commune doit conserver sa vocation touristique tout en gardant des règlements qui favorisent clairement les résidents à l'année, les entreprises et exploitations agricoles locales.

Nous n'avons aucun intérêt à développer à outrance les parcelles destinées à accueillir des résidences secondaires trop peu occupées sur l'année.

Des réunions de présentations et de concertations seront réalisées pour expliquer les détails de ce PLU dès que celui-ci sera en phase de finalisation.

Les élus de la majorité

Article du groupe minoritaire

Article déposé le 8 avril 2022

Mars est le mois où les conseillers(ères) municipaux décident des budgets alloués au fonctionnement et à l'investissement de La Bresse.

2022 comme 2021 seront 2 années charnières tant en matière de gestion que d'organisation.

Pour rappel : au 1^{er} janvier 2021, la commune, du fait de la création d'une nouvelle régie et de nouveaux statuts pour la RME, n'a plus en charge le montage et le suivi du budget de cette dernière.

Qu'en sera-t-il en 2022 ?

Au 1^{er} janvier, création d'une **nouvelle** communauté de communes (CCHV) qui prend en charge les budgets de fonctionnement et d'investissement de la piscine, du cinéma et de la bibliothèque de notre commune.

Parallèlement, l'Office du Tourisme et de Loisirs qui avait en charge la piscine, le ski de fond, la patinoire et le Tourisme a été dissout. Il devient Office de Tourisme **Communautaire** avec des missions recentrées sur l'activité touristique.

De plus, la CCHV décide de passer d'une Fiscalité Additionnelle à une Fiscalité Professionnelle Unique. Pour faire simple, les impôts économiques seront **directement versés à la CCHV**. Cette perte de produit pour notre commune sera compensée à l'euro près, par une « Attribution de Compensation » pondérée des charges concernant la piscine, le cinéma et la bibliothèque.

Notons toutefois que ces différentes décisions entraînent **la rupture d'une certaine forme de mutualisation** du secteur « Tourisme » de notre commune. Désormais, les activités ski de fond, patinoire et équipements de loisirs ne sont plus rattachées au budget OTL mais au budget communal.

En conséquence :

2 voire 3 Emplois Temps Plein en plus

Fin du versement de la subvention d'équilibre de 165 000 euros de la commune à l'OTL
Versement de la Taxe sur les Remontées Mécaniques (moyenne de 200 000 euros) non plus à l'OTL mais à la commune

Et la taxe de séjour sera versée à l'Office de Tourisme Communautaire.

Plus précisément pour 2022

Un budget principal de fonctionnement (hors budgets annexes) de 10 780 000€, en hausse de 2 millions par rapport à 2020 (8 840 000€), et quasiment équivalent par rapport à 2021. A noter toutefois que 2021 est une année particulière à cause des mouvements imposés par le changement de statut de la RME pour 1,2 millions d'€ en dépenses et en recettes. Cette somme correspond à l'excédent de fonctionnement du budget de l'ancienne RME, elle « arrive » sur le budget communal qui le redonne à la nouvelle RME.

2022, le budget de fonctionnement est abondé par :

- Un excédent de fonctionnement de 2021 de 1,86 millions,
- 400 000 € de la forêt (vente des invendus de 2020 et prix à la hausse)
- 500 000 € de la RME

Pour l'investissement, un budget de 5,82 millions pour 5,51 en 2021 et 4,97 en 2020.

Prévision d'autofinancement : 2.1 millions qui viennent du budget fonctionnement pour assurer :

- Études : 370 000 €
- Réfection de la mairie : 340 000 €
- Giratoire des Champions : 350 000 €
- Des perspectives avec Vosgelis pour la maison rue Fr Claudel
- Perspectives d'achat de terrains rue de la Résistance et de la Clairie. En effet, il ne reste que 6 ou 7 parcelles en lotissements pour des résidences principales.

Et à ce jour encore trop peu de subventions confirmées : 52 000 €

Oui, les charges liées à l'énergie et aux matériaux augmentent.

Mais tout de même ! Anticipons ! Quels sont les moyens mis en œuvre pour économiser sur le fonctionnement en général et l'énergie en particulier ?

Les élus de « La nouvelle dynamique pour La Bresse »



Le Budget 2022



Le **budget communal** est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises.

Acte de prévision et d'autorisation, il résulte d'un travail important d'échanges entre les services et les élus, travail d'études, de calculs, de réflexions, de prises de décisions en début d'année. Tout au long de l'année, un contrôle continu est exercé par le service finances, afin de respecter les engagements pris.

Ce dossier vous propose un condensé des résultats 2021 et des prévisions 2022. Les documents comptables sont, sur demande, consultables en Mairie.

Bonne lecture
Maryvonne Crouvezier.

Le Budget Communal

Le compte administratif est un document de synthèse, établi en fin d'exercice, qui constitue l'arrêté des comptes de l'ordonnateur (le Maire) et permet notamment de comparer les prévisions et les autorisations budgétaires avec les réalisations. Il compile les recettes et les dépenses effectivement enregistrées dans l'année.

Le suivi effectué tout au long de l'année par le service des finances a permis de maîtriser les charges à caractère général. Au vu des réalisations et des engagements, un état des crédits consommés est remis régulièrement à chaque service et à l'adjoint concerné. Ce document de contrôle permet de réajuster en cas de besoin. Les charges de personnel et les autres charges de fonctionnement ont également été contenues.

Les résultats de l'exercice 2021 se présentent comme suit pour les différents budgets :



Les résultats 2021

Le Budget Principal

Le compte administratif 2021 du budget principal communal présente sur sa section de fonctionnement, un excédent de 2 950 806.76 €. Le besoin de financement A+1, pour couvrir la section d'investissement, s'élevant à 1 089 874.04 €, le solde disponible, soit 1 860 932.72 €, sera reporté en fonctionnement au budget primitif 2022.

Ce résultat tient compte des incidences tant en dépense qu'en recette, de la crise sanitaire due au COVID 19, dont les compensations pour les pertes de recettes de 2020 et 2021 ont commencé à être versées à hauteur d'environ 280 000.00€.

Les recettes de fonctionnement

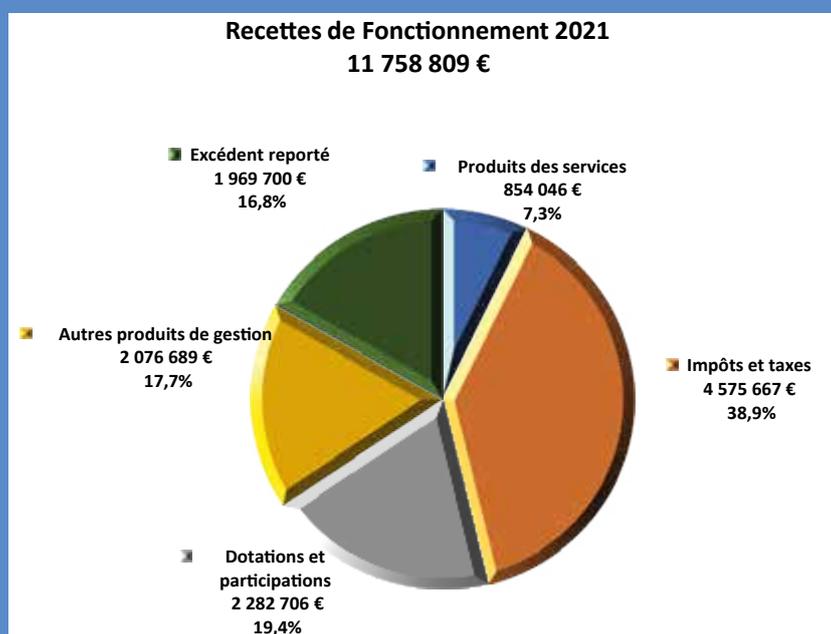
Des Produits des services (854 046 €) : produits agricoles et forestiers, concessions cimetières, la cantine, crèche garderie, et surtout les mises à disposition de personnel et les remboursements de frais

Des impôts et taxes perçus (4 575 667 €) : principalement les contributions directes (taxes d'habitation, foncières, foncière sur non bâti, la contribution foncière des entreprises...), les taxes de séjour et taxes sur remontées mécaniques perçues et reversées à l'Office de Tourisme et Loisirs (OTL)

Des dotations et participations (2 282 706 €) : recettes versées par l'Etat, notamment la dotation globale de fonctionnement (DGF) (voir évolution ci-après)

Des Autres produits de gestion (2 076 689 €) : notamment le reversement du budget RME (900 000€), les redevances des DSP (408 500€), revenus des immeubles (212 933€) et autres

De l'Excédent reporté (1 969 700€) : excédent cumulé des exercices précédents



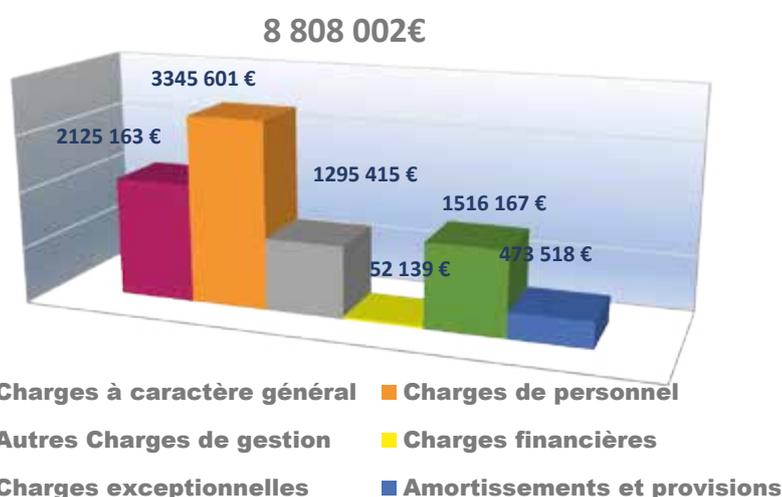
Les dépenses de fonctionnement

Des charges à caractères générales :

(2 125 163€) charges d'énergie, carburant, chauffage, entretien de bâtiments et de voiries, de maintenance, de prestations de services.

Des charges de personnel :

(3 345 601€) rémunérations, charges patronales, assurances statutaires. Elles n'ont subi que les augmentations dites de GVT (glissement vieillesse technicité) liées au déroulement des carrières des agents, et les augmentations suite à l'application du nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) de la fonction publique. Elles représentent 38 % de nos dépenses de fonctionnement, ce qui est dans la norme des communes de même strate

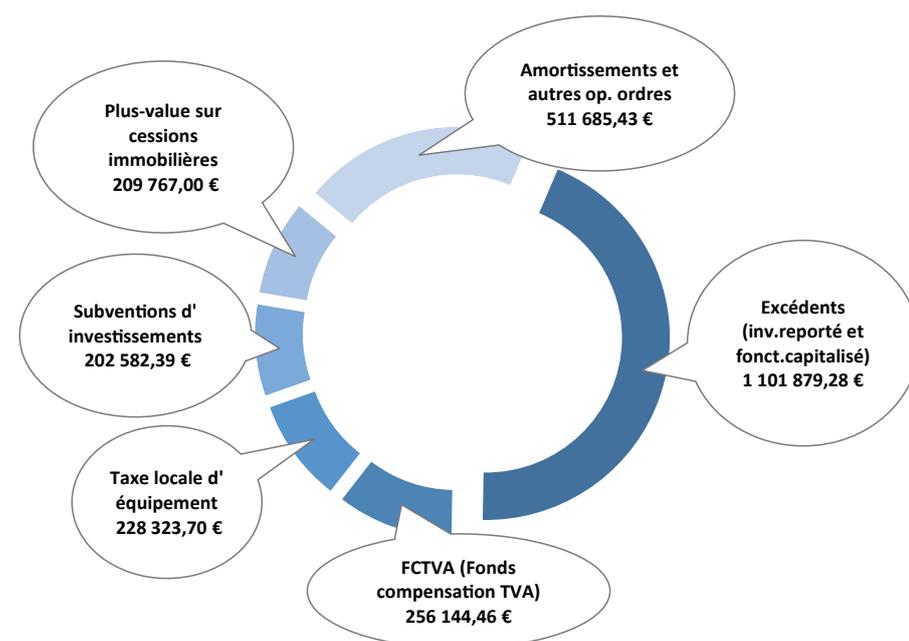


Des **Autres charges de gestion** sont principalement constituées des subventions attribuées aux associations, aux établissements scolaires, au CCAS, et à l'OTL, au reversement de la taxe de séjour et de la taxe sur les remontées mécaniques à l'OTL, et au contingent SDIS.

Les **Charges financières** correspondent aux intérêts des emprunts.

Les **Charges exceptionnelles** sont principalement des régularisations comptables faites à la demande de la Trésorerie qui concernent des mouvements entre la Ville et la RME suite au changement de statut de celle-ci.

Le dernier poste de charges de fonctionnement comptabilise les **amortissements** des investissements réalisés en 2021 et années antérieures.

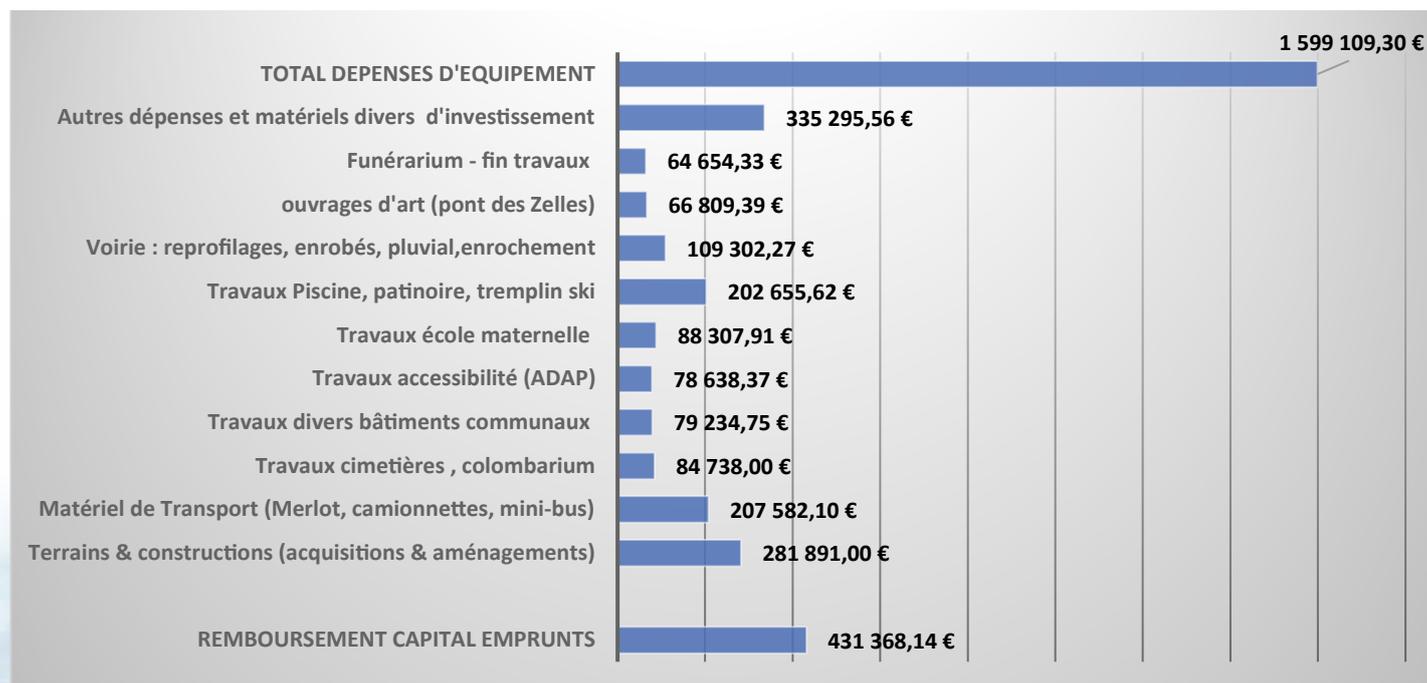


Toutes ces recettes ont été utilisées pour faire face aux dépenses permettant d'accroître ou de maintenir le patrimoine de la commune, et ont permis également le remboursement en capital de la dette.

Les recettes d'investissement

- Les subventions comptabilisées dans l'année. Un décalage dans le versement de ces subventions est à prendre en compte, à savoir : un acompte est enregistré au démarrage des travaux subventionnés, le solde de la subvention n'est versée qu'à la fin du dossier administratif de l'investissement concerné.
- Le FCTVA (récupération d'une partie de la TVA des investissements de l'année A-1)
- La Taxe locale d'équipement perçue lors d'opérations immobilières
- L'excédent de fonctionnement capitalisé, le solde d'exécution des investissements des années antérieures sont considérés également comme des recettes d'investissement.

Les dépenses d'investissement



Le budget forêt



Le budget forêt enregistre un **excédent** de clôture de **811 005.78 €**, bien supérieur à celui de l'année 2020, grâce à des ventes de bois « sains » qui n'étaient plus permises les années passées du fait des ventes prioritaires des parcelles touchées par les scolytes.

Cet excédent va permettre un reversement au budget communal 2022 de 400 000.00€.

En effet après couverture du besoin de financement d'investissement de 6 117.00€, le solde (804 888.78€) sera affecté à la section de fonctionnement de l'année 2022 ; il permettra d'alimenter ainsi la ligne « autofinancement prévisionnel » et de pallier aux baisses de recettes probables dues à la chute des ventes de bois, conséquence de l'infection des bois par les scolytes mais aussi de la crise mondiale.

Le budget eaux



Le Compte Administratif 2021 de ce budget présente un **excédent** de fonctionnement de **120 553.89 €**. Le besoin de financement en investissement pour 2022 étant supérieur (136 465.87 €) l'intégralité du résultat de fonctionnement sera affectée à la section d'investissement 2022, faisant apparaître un report nul à la section de fonctionnement pour 2022.

Le budget RME



Le Compte Administratif 2021 de ce budget présente un excédent de fonctionnement de **617 264.49 €**. L'intégralité de ce résultat de fonctionnement sera affecté à la section de fonctionnement 2022 et permettra un reversement au budget 2022 de la commune de 500 000 €.

Évolution de la dette



DETTE de 2016 à 2021

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Encours de dette au 31/12	3 351 708	2 927 083	3 670 968	4 034 292	3 541 130	3 109 762
<i>Evolution n-1</i>	78,14%	-12,67%	25,41%	9,90%	-12,22%	-12,18%
Emprunts nouveaux	1 800 000	0	1 150 000	800 000	0	0
Annuités	407 665	506 024	480 020	507 852	557 655	485 928
<i>Evolution n-1 (en %)</i>	-3,61%	24,13%	-5,14%	5,80%	9,81%	-12,86%
<i>Capital</i>	329 756	424 625	406 116	436 675	493 162	431 855
<i>Intérêts</i>	77 909	81 399	73 904	71 177	64 493	54 073
Annuités p/habitant	92	113	110	117	129	114
<i>Capital</i>	74	95	93	101	114	101
<i>Intérêts</i>	18	18	17	16	15	13
Ratio de désendettement	4,7 ans	2,3 ans	4,2 ans	4 ans	2,6 ans	2,2 ans

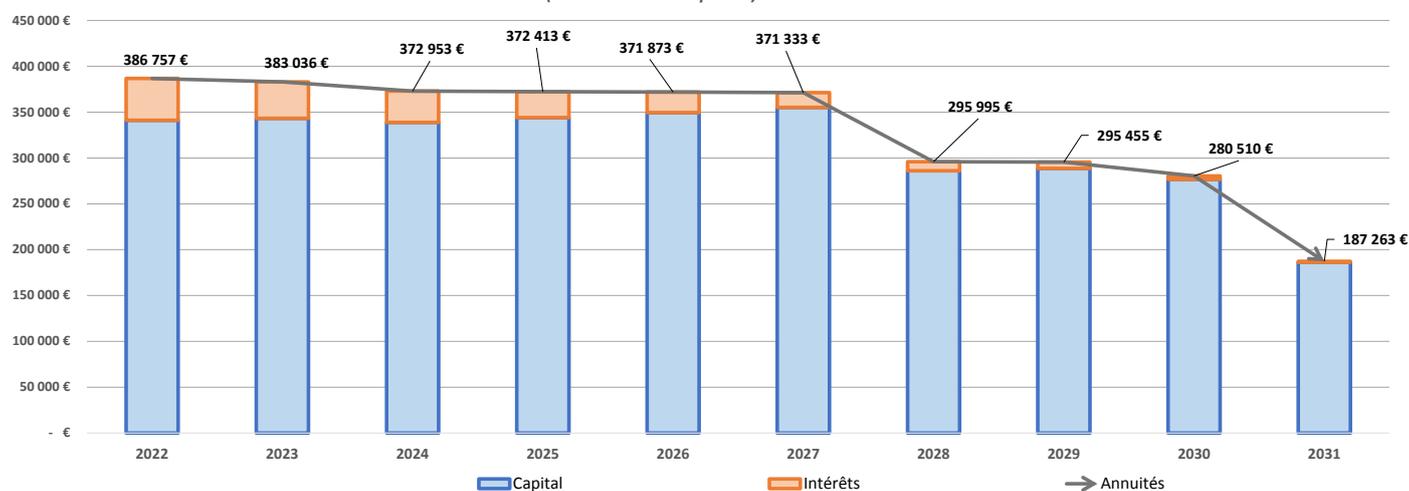
Le ratio de désendettement détermine le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour éteindre totalement sa dette. Il se calcule selon la règle suivante : encours de dette au 31 décembre de l'année budgétaire en cours / épargne brute de l'année en cours.

EVOLUTION DE LA DETTE au 31 DECEMBRE 2021 (sans nouveaux emprunts)

Exercices	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Capital	431 368 €	341 104 €	343 234 €	338 924 €	344 172 €	349 577 €	355 145 €	286 086 €	288 591 €	276 720 €	186 209 €
Intérêts	54 073 €	45 653 €	39 802 €	34 029 €	28 242 €	22 297 €	16 188 €	9 909 €	6 863 €	3 789 €	1 054 €
Annuités	485 441 €	386 757 €	383 036 €	372 953 €	372 413 €	371 873 €	371 333 €	295 995 €	295 455 €	280 510 €	187 263 €
ENCOURS au 31 Décembre	3 109 762 €	2 768 658 €	2 425 424 €	2 086 500 €	1 742 328 €	1 392 752 €	1 037 606 €	751 521 €	462 930 €	186 209 €	0 €

Evolution de la Dette

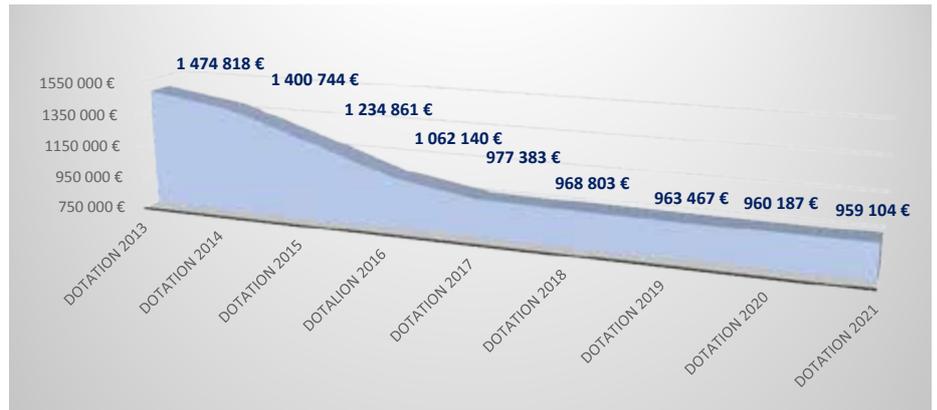
(sans nouveaux emprunts)



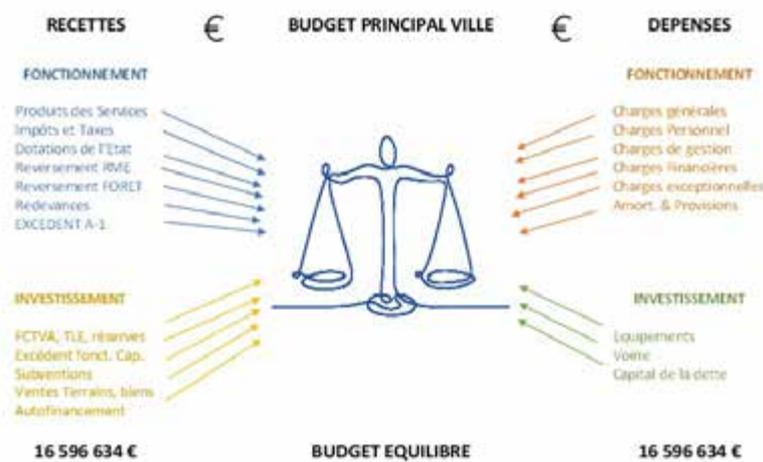
DOSSIER

Évolution de la DGT Dotation globale de fonctionnement

La DGF est une dotation de fonctionnement attribuée aux communes, aux EPCI (comcom), aux départements et aux régions. Elle est globale et libre d'emploi. Elle est fixée chaque année par la loi de finances.



Les prévisions 2022



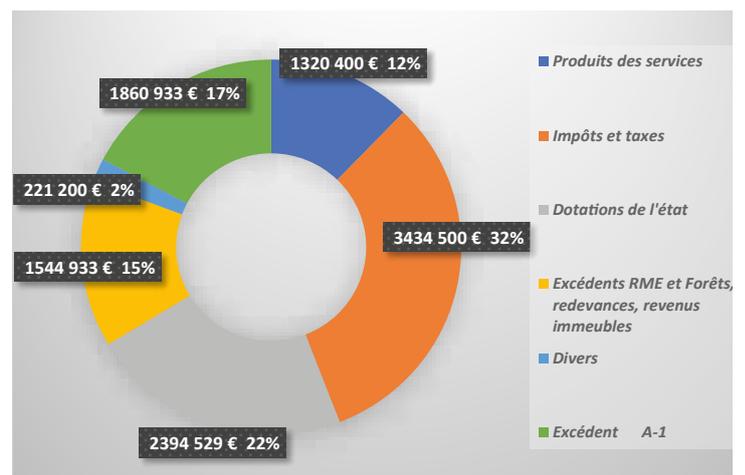
Le budget primitif 2022 s'inscrit dans la stricte continuité des budgets des années précédentes, c'est-à-dire une grande rigueur, un maintien des charges de fonctionnement à un niveau raisonnable, la réalisation de travaux conformément au programme engagé, et le tout sans avoir recours à l'emprunt, avec comme seul but de proposer un service public de qualité.

Dans un souci de modération de la pression fiscale, les **taux communaux d'imposition seront inchangés** par rapport aux taux appliqués depuis l'année 2017. Seules les bases communiquées par les services des impôts, et sur lesquelles sont appliqués ces taux, pourront être revalorisées.

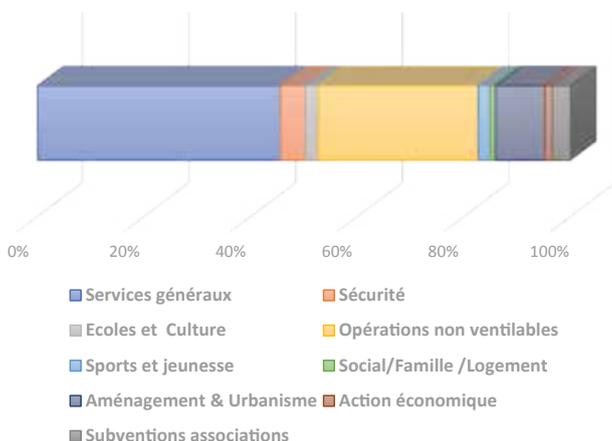
Lors de la séance de conseil municipal du 28 mars 2022, les budgets de fonctionnement et d'investissement ont été votés à l'équilibre.

Section de fonctionnement 2022

L'évolution des recettes de fonctionnement varie selon leur nature et sont impactées notamment par les dispositions prévues par les lois de finances, l'évolution des tarifs des services rendus à la population, l'augmentation des bases des impôts locaux, les évolutions structurelles des dotations de l'État.



Pour quelles dépenses



Dépenses de fonctionnement

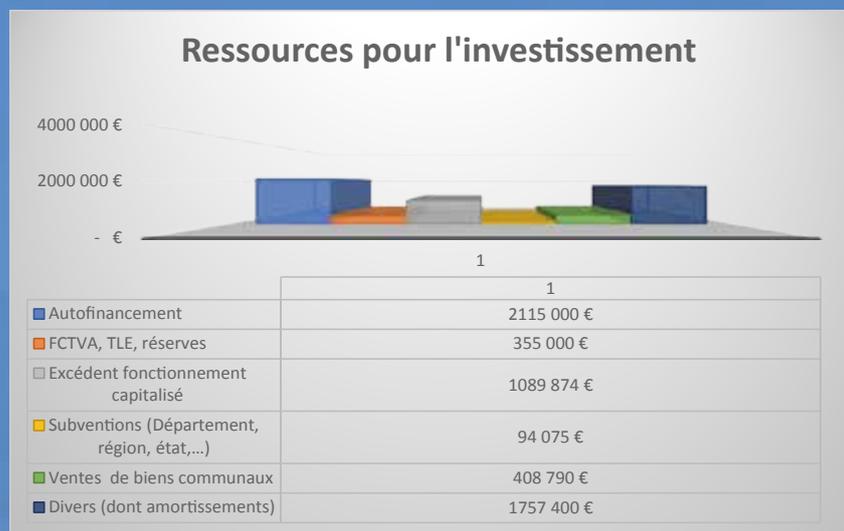
Ce budget tient compte de l'augmentation des prix de l'électricité, des carburants, et des différentes matières premières qui subissent également des hausses assez conséquentes.

La masse salariale sera contenue ; seuls les remplacements de personnel nécessaires à la continuité de l'activité des services seront effectués.

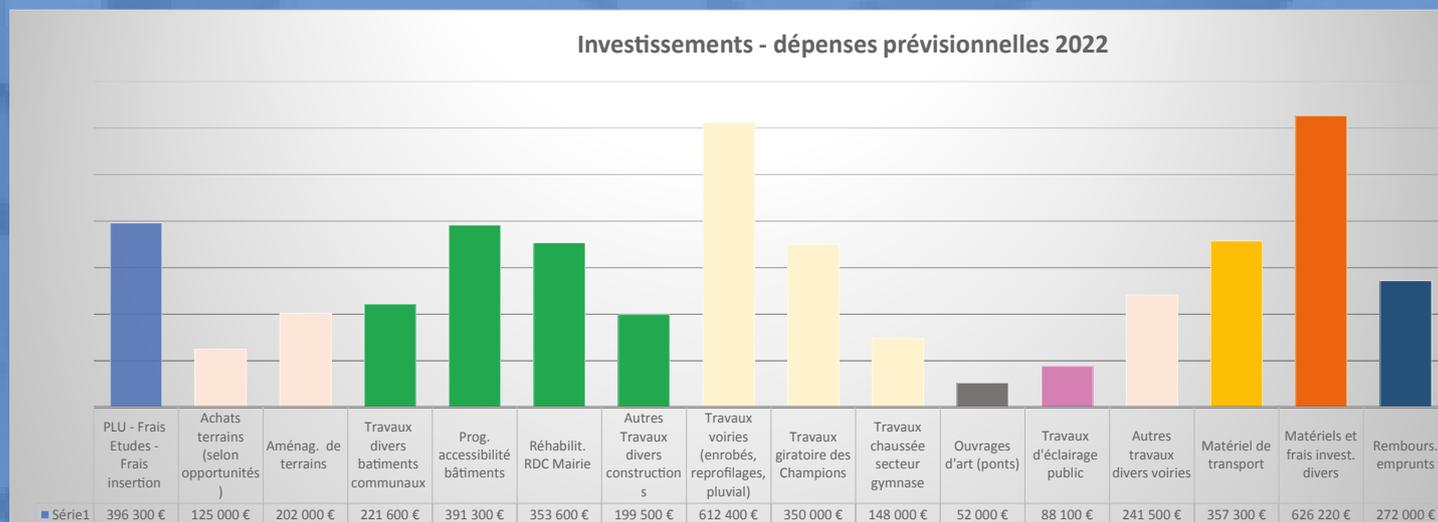
Section d'investissement

Même si l'année 2022 est encore quelque peu impactée par l'effet Covid, un certain nombre d'investissements seront réalisés, notamment en voirie et dans les bâtiments communaux. La priorité sera bien évidemment de solder les restes à réaliser de 2021 reportés sur le budget 2022.

Compte tenu de l'autofinancement dégagé, ce budget ne prévoit pas de recours à l'emprunt pour financer ces investissements



Des ressources pour financer quels investissements :



REPORTAGE

Retour sur les championnats de France des clubs de ski nordique

Initialement programmés en mars 2020, ces championnats annulés pour cause de Covid, reportés en 2021 et annulés une seconde fois, ont été organisés cette année avec la confiance renouvelée de la FFS et, ne le cachons pas, grâce à un enneigement encore suffisant malgré plusieurs jours de soleil et de températures très douces qui les ont précédés.

84 clubs à accueillir alignant 156 équipes féminines et masculines pour en découdre afin de rester ou monter en première division, et prétendre ainsi au plus haut niveau de subvention fédérale pour leur club.



▲ L'équipe féminine victorieuse :
Clara Vaxelaire/Maëla Correia/Delphine Claudel



▲ Ils ont parfaitement réussi l'organisation
de ce championnat



▲ Utilisation des gros moyens pour un enneigement parfait des parcours



▲ Des bénévoles nombreux, motivés et
bien aguerris, aux compétences multiples



▲ Delphine la fusée
au style aérien



▲ Adrien Mougel à l'attaque dans la
montée sous le tremplin





▲ Ils ont animé la fête et encouragé leurs concurrents : banderoles, klaxons, clarines, tronçonneuses, tambours, bannières, fumigènes, crécelles, tout y était.

Jean-Marc Villemin Président du Comité de Ski du Massif des Vosges :

« Chapeau bas à tous ceux qui ont participé à la réussite extraordinaire des championnats de France des clubs de ski nordique à La Bresse le 20 mars. Le SC La Bressaude, ses bénévoles et passionnés, autour d'Odile, la Présidente, ont réalisé une très belle fête à laquelle étaient conviés nos sélectionnés olympiques.

Des courses parfaitement préparées, une foule de sympathisants, les élus, les partenaires et une chaude ambiance, dans une grande convivialité ! Bravo pour ce challenge superbement réussi !

La Bressaude qui accède d'ailleurs à la 1^{re} place en féminines. BRAVO À TOUS ! »

Retrouvez les interview d' Annick Vaxelaire et Delphine Claudel sur le plateau de la chaine "Vosges Télévision " concernant les préparatifs du 18 et l'après-course du 21 mars en replay ou sur "Youtube".

Retrouvez également les 20 interview de Nathalie en Podcast sur le site internet de la radio locale "Résonance FM".



▲ Tout au long de la journée, Nathalie a recueilli pour "Résonance FM" les commentaires d'une vingtaine de compétiteurs, supporters, organisateurs et techniciens

Le mot de la fin pour Stéphane Vaxelaire qui a dirigé la préparation des pistes :

« Défi relevé et mission accomplie. Nous sommes satisfaits du travail accompli, avec plus de 8000m³ de neige (essentiellement de culture et stockée en prévision), transportés et mis en forme pour présenter dès le samedi une piste d'échauffement et les parcours de compétitions dignes de l'évènement et du niveau des compétiteurs. La neige a tenu et les retours de ceux qui l'ont skiée ont été très positifs. »

Le ski club remercie tous ceux qui ont contribué à cette réussite, les services techniques municipaux, l'Office de tourisme communautaire, le département, la Région, les entreprises de travaux publics pour le prêt des engins.



▲ Les fondeurs de retour des JO qui ont participé à ces championnats ont été réunis pour les applaudissements, les dédicaces et photos souvenirs



▲ Belle occasion saisie par le ski club de rendre un hommage public à Adrien Mougel pour sa longue carrière de sportif



Sport La Bressaude

Le mot du président

Quel mois de mars ! Certainement l'un des plus beaux sinon le plus beau depuis longtemps, sur le plan sportif bien entendu. Par le nombre de compétitions et match disputés (63), par l'excellence des résultats (77 podiums), par le nombre d'épreuves sportives organisées à La Bresse (12), et par le formidable engagement de tous avec, en point d'orgue, le Championnat de France des clubs de ski nordique.

Rétrospective du mois de mars

- La coupe du monde de ski de fond et les deux top 10 de Delphine Claudel.
- La coupe du monde de biathlon et les points marqués par Paula Botet.
- La participation de Mattéo Correia aux championnats du monde Juniors (U20) à Lygna en Norvège.
- La participation d'Amandine Mengin au Festival Olympique de la Jeunesse européenne en Finlande, avec 1 médaille de bronze et une médaille d'or à la clé en biathlon.
- La participation de Léonie Perry à ce même Festival en ski de fond et la médaille de bronze obtenue en OPA Cup à Sapada en Italie.
- La victoire de l'équipe féminine de ski de fond au championnat de France des clubs de ski nordique : Clara Vaxelaire, Maëla Correia et Delphine Claudel.
- Le titre de vice-champion de France cadets de cross-country de Hicham Herrbibih.
- Les très bons résultats des jeunes gymnastes au Championnat des Vosges individuels à St-Dié et par équipe à Vittel dont 4 podiums.
- Les très bons résultats aussi de nos tireurs au Critérium des Vosges des écoles de tir à Epinal dont 2 podiums pour Chloé Gehin et Eliot et aux Championnats de France UNSS à Chateauroux avec 2 médailles d'or pour Paula Oudot et Léontine Imbert.
- Le succès du 1^{er} tournoi hivernal de tennis où Thomas Chevalier ne s'incline qu'en finale après 7 matchs gagnants.

À retrouver sur les réseaux sociaux, notamment sur le Facebook des sections, et le site internet de La Bressaude.

Athlétisme

Samedi 2 avril, la section athlétisme de La Bressaude Omnisports a donné rendez-vous à ses champions pour honorer dûment leurs performances :

- Léa Tuillon a battu son record personnel en lançant son javelot à 41 m30 lors des championnats de France à Salon de Provence
- Hicham Errbibih, est devenu vice-champion de France de cross, catégorie cadet



Des performances saluées par Christian Poirot (Président de la section), Gérard Dumaine (Président de La Bressaude Omnisport) ainsi que Nicolas Remy (Adjoint au Maire).

Les plus petits, les Éveils athlé et les Poussins qui sortaient de leur entraînement furent très fiers de leur donner de belles affiches illustrées par leurs dessins.

Puis, parents, dirigeants, entraîneurs, athlètes et graines d'athlètes se sont tous retrouvés autour d'un pot de l'amitié.

Léa souhaite réitérer son exploit avec un javelot de 600 grammes aux prochains championnats de France. Hicham, de son côté, souhaite rapporter des points pour son club aux prochains interclubs.

Vie communale

Travaux

Le retour des beaux jours rime également avec le retour des travaux sur la commune.

- La chaussée a été élargie aux Bouchaux, afin de faciliter le passage lorsque deux véhicules se croisent.



- Des travaux de remplacement de vannes, devenues non fonctionnelles avec l'usure du temps, ont été faits sur le réseau par le Service des Eaux.



- Pose d'enrobé pour les bacs de tri près de la déchetterie.



Dons Ukraine

Une collecte de dons a été organisée en faveur des Ukrainiens, par la commune de La Bresse aux côtés de la protection civile, en coopération avec l'association des maires de France.



Près de 18 mètres cube de matériel ont été récupérés, divisés entre des produits d'hygiène de première nécessité, du lait et des couches pour bébés, les lits de camps, des produits médicaux (médicaments, bandes, attelles et béquilles). Mais également du matériel électrique, des couvertures et sacs de couchage en nombre.

La protection civile remercie la commune et surtout celles et ceux qui ont répondu à l'appel aux dons. Merci pour votre soutien.



Vie communale

Spectacle de clown à l'Ephad

Les enfants ne pouvant toujours pas venir en groupe au sein de l'Ephad pour raisons sanitaires, c'est avec « Tof Blanc » que les résidents ont fêté Carnaval. Spectacle vivant et haut en couleurs, financé par l'association « Les Amis de la Clairie », ce clown a amené joie et fou rire avec ses numéros de jonglerie. Les aînés se sont tellement pris au jeu que l'artiste lui-même a été surpris par la répartie de certains, son spectacle s'est terminé par un jeu de rôle improvisé avec son public. Puis tous ont partagé le verre de l'amitié en dégustant des beignets confectionnés par le service cuisine.



Concours Facebook

Félicitations à Maximilien Curien, grand gagnant du concours de mars organisé sur la page Facebook La Bresse. Il est reparti avec un lot de goodies à l'effigie de la ville !

Vous aussi, tentez de remporter un lot composé :

- un t-shirt (de la taille de votre choix)
- un tour de cou
- un bandeau d'hiver
- un bloc-notes avec stylo
- un casque bluetooth
- une enceinte
- une gourde
- un sac

Pour ce faire, découpez et déposez ce petit coupon en mairie avant le vendredi 3 juin.



Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____

Téléphone : _____

Vie communale

La Tourterelle

La ferme du Saichy et la bergerie d'Entre-Les-Gouttes accueillent les Tout Petits et Petits.

Des petits veaux, les impressionnantes vaches vosgiennes avec leurs cloches, de grosses remorques, la dégustation du bon fromage de la ferme, le doux bêlement d'un agneau, le concerto de la bergerie, l'agréable odeur de foin.

Quels magnifiques supports d'apprentissage pour les Tout Petits et Petits !

Merci à Joëlle et Lucie pour leur accueil.



Inscription à la maternelle La Tourterelle
pour les enfants nés en 2017, 2018, 2019 et
2020 en mairie

Visite de l'école le samedi 14 mai 2022 en
prenant RDV au 03 29 25 52 36



TAXI DENIS
88250 LA BRESSE

06 76 47 33 95

Transport toutes distances : Personnes, Malades assis, PMR
Colis et Messagerie

Les Amis de Pforzheim



Assemblée Générale de l'association le 5 mars 2022 à Ventron

Elle s'est tenue en présence des représentants des Communes de La Bresse, Cornimont, Ventron et du député Christophe Naegelen.

L'Assemblée a décidé de commémorer le **samedi 5 novembre 2022** le départ des 628 déportés des 3 Communes vers l'Allemagne. Une **nouvelle exposition en français et en allemand** sur le thème « Le Travail Forcé et le totalitarisme » sera présentée à cette occasion, avec le concours des jeunes, des traducteurs, des adhérents. De plus, une vidéo retracera la période du 8 novembre 1944 à aujourd'hui.

Pour le renouvellement du tiers sortant, Christiane Poirot, Simone Vaxelaire, Isabelle Arnould, Béatrice Mavoori, Monique Viry, Reine Antoine, Françoise Laurent, André Laurent, Alphonse Jung ont été proposés.

L'Assemblée a voté l'augmentation de la cotisation à 12€. **Les élus des 3 Communes** ont exprimé leur soutien à l'Association, merci à eux.



Marc Morel
construction

couverture - bardage - zinguerie - maçonnerie

La Bresse 88250
03 55 23 54 23

Vie communale

Groupe scolaire Saint Laurent

Élémentaire

Du 6 au 11 mars dernier, les enfants des classes de CE2/CM1/CM2 de l'école Saint-Laurent sont allés en classe de mer à Paimpol. Le séjour a été riche en découverte : Saint Malo et son aquarium, l'île de Bréhat, la pêche à pied, la visite du port de Paimpol, la promenade sur le sentier des douaniers. Il a été aussi l'occasion de vivre un temps fort entre copains et loin du quotidien. Les jeunes ont ramené avec eux plein de souvenirs qu'ils ne sont pas prêts d'oublier !

Collège

La cérémonie républicaine de remise du diplôme national du brevet (DNB) s'est tenue dans la cour du collège. Ce diplôme est le premier diplôme reconnu par l'Éducation Nationale et par le monde du travail.

Les élèves étaient fiers de le recevoir sous les applaudissements de M^{me} Ducret (adjointe à la culture et aux jumelages) qui représentait la mairie, leurs parents, leurs professeurs et leurs accompagnants d'élèves en situation d'handicap (AESH). Les mentions « Très Bien » et « Bien » ont récompensé les élèves travailleurs tout au long des quatre années passées au collège.

Durant le buffet, ils ont pu échanger et raconter leurs anecdotes depuis leur entrée au lycée.



Vie communale

Périscolaire



Avant que la patinoire ne ferme, les enfants du mercredi périscolaire ont pu profiter d'une dernière séance animée par Valentin.

Ils se sont ensuite initiés à la gym en toute sécurité et ont pu explorer différents ateliers (poutre, barre, parcours, sol...). Pour les moins de 6 ans, ils étaient accompagnés de la crèche des P'tits amis de Oui-Oui.

Des activités manuelles sur le thème printemps et Pâques ont été réalisées (fleurs, cadres, paniers, lapins, carte) ainsi que des bracelets brésiliens. Pour clôturer cette période et fêter Pâques, une grande chasse aux œufs a été organisée. En possession du panier confectionné par leur soin, ils ont ramassé un grand nombre de chocolats pour leur plus grand bonheur.



Les P'tits amis de Oui-Oui

Beaucoup d'articles montrent que chez les p'tits amis de Oui-Oui on aime bien manger, c'est vrai. Mais il ne faut pas oublier que les enfants se dépensent : les journées sans mettre le nez dehors sont rares, les enfants aiment aller se promener le long de la rivière, chez nos commerçants, parfois jusqu'à la piste d'athlétisme. Des parcours de motricité sont régulièrement mis en place au sein de la structure. Dès que l'occasion se présente pour utiliser les infrastructures locales, nous sautons dessus. Un beau moment d'échange ludique et sportif a eu lieu avec le périscolaire dans les locaux du CCS. Merci à l'éducateur sportif, Valentin, toujours présent pour apprendre aux enfants.



Sport

À l'initiative du Président du Conseil Départemental de la Haute-Savoie, Martial Saddier, et de la Présidente de la Fédération Française de Ski, Anne-Chantal Pigelet Grevy, l'ensemble des médaillés français à Pékin et les athlètes qui se sont illustrés cet hiver en Coupe du Monde se sont rendus à l'Impérial Palace (Annecy) le mardi 6 avril pour la Cérémonie des Chronos d'Or. Delphine Claudel a une nouvelle fois remporté le chrono d'or en ski nordique dames.





Rémi Curien
Travaux Forestiers et Défrichage
Débardage
Transport de grumes et stères
Abattage d'arbres gênants

12 Route de Lispach
88 250 LA BRESSE
03.29.25.62.29
06.81.46.02.28
remi.curien@wanadoo.fr



Sport

Tremplin de saut à skis de Lispach et stade de biathlon de La Ténine : deux équipements très utilisés cet hiver.

Ce bel hiver aura permis aux sauteurs et aux biathlètes de profiter pleinement des deux équipements qui leur sont dédiés au Domaine Nordique de La Bresse-Lispach.

■ Tremplin de Lispach :

- 43 journées d'utilisation entre le 15 décembre et le 26 mars
- 3 500 sauts réalisés (nouveau record)
- Trois compétitions (une coupe de France a dû être annulée début janvier en raison du redoux)

■ Stade de biathlon de la Ténine :

- utilisé du 27 novembre au 27 février
- Trois compétitions (+ une sur le stade de repli du Tour des Roches)

Des utilisateurs multiples : club de La Bresse, clubs du Massif des Vosges, sections sportives ski collège de Cornimont et Gérardmer, Pôle espoir lycée de Gérardmer, Collectifs du Comité Départemental Des Vosges de Ski, Collectifs du Comité Régional du Massif des Vosges de Ski, ESF de La Bresse, structures privées

Les deux équipements vont désormais passer en mode "été" pour que les champion(ne)s et futur(e)s champion(ne)s continuent de performer à tous les niveaux.



État-civil

Mars 2022

Naissances

Meilyne née le 1^{er} mars 2022, fille de Florent Bodelet et de Cassandra Pruvost

Apolline et Marceau nés le 4 mars 2022, fille et fils de Didier Morel et de Noémie Claudon

Léo, né le 11 mars 2022, fils de Thomas Camus et de Manon Chatelain

Illan né le 19 mars 2022, fils de Jean-Claude Inocencio et de Anne-Rose Bauer

Mariage

Le 26 mars 2022, **Damien Schaller** et **Stéphanie Pelletier**, domiciliés à La Bresse

Décès

Arthur Claudon, âgé de 90 ans, domicilié chemin de Rechigoutte, décédé le 1^{er} mars 2022 à Remiremont, époux de Odette Aubert.

Ginette Couval, âgée de 79 ans, domiciliée 33 chemin des Ecorces, décédée le 7 mars à Remiremont, veuve de André Perrin

Bernadette François, âgée de 91 ans, décédée le 18 mars à Remiremont, veuve de Jean Morel

Gabriel Bertrand, âgé de 98 ans, domicilié 36 rue de la Clairie, décédé le 18 mars à la Bresse, époux de Madeleine Mougin

Monique Cajelot, âgée de 83 ans, domiciliée 27 rue de la Clairie, décédée le 24 mars à Schirmeck, veuve de Aimé Grandjean

Reine Duc, âgée de 75 ans, domiciliée 6 chemin du Breuil, décédée le 26 mars, épouse de Claude Mougel

Paul Perrin, âgé de 102 ans, domicilié 27 rue de la Clairie, décédé le 27 mars, veuf de Solange Claudel

Odile Le Bolay, âgée de 73 ans, domiciliée 24 rue du Chevreuil Blanc, décédée le 28 mars à Gérardmer, épouse de Gérard Bussier

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h15 et 14h-17h,
Samedi : 9h-12h Service Population uniquement

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux :
03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h
Accueil du public sur rendez-vous

Service urbanisme et gestion du patrimoine : 03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et sur rendez-vous, 14h-17h les lundi, mardi, jeudi et vendredi

EHPAD (Maison de Retraite)
03 29 25 59 25 - 27 - 32A rue de la Claire

S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers à Domicile)
06 88 15 56 42 - 32A rue de la Claire

Régie Municipale d'Électricité :
03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :
03 29 62 54 21

24 rue de la 3^e DIA, 88 310 Cornimont
Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

En dehors des heures d'ouverture,
pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26

Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94

Numéros d'urgence



Urgences à domicile : 15

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

Services médicaux

Service Médi-Garde

(nuit, dimanche, jours fériés) :
0820 33 20 20

Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Arnould

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 53 08
Lundi, mardi et jeudi : Journée
Vendredi : matin
Fermé le mercredi



Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35
Lundi : 10h - 12h et 15h - 17h
Mercredi : 10h - 12h et 17h - 19h
Jeudi et vendredi : 8h - 10h et 17h - 19h
Samedi : 8h - 10h

Dr Leroy

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 40 87
Les matins du lundi au samedi et les soirs à
partir de 17h sauf le jeudi.

Dr Ménière

11 rue de l'Église - 03 29 25 40 09
9h-12h et 14h30-18h30
Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Services sociaux

Maison de services au public

Maison de La Bresse, 7A rue de la Claire,
03 72 58 00 09
Mardi : 13h30-17h sur rendez-vous
Vendredi : 8h30-12h sur rendez-vous
les autres jours par téléphone au 03 29 24 96 46

ADMR Permanence téléphonique :
03 29 25 62 60

Adavie : 03 29 35 23 06

La Poste

Horaires :

Lundi : 13h45-16h30
Du mardi au vendredi :
9h-12h et 13h45-16h30 - Samedi : 9h-12h



Infirmières

Valérie Flieller et Éliette Foucal

6 Grande Rue - 03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41

Nathalie Poirot et Anne-Élodie Antoine

12 rue Mougel Bey - 03 29 25 63 96
06 07 82 92 35

Lundi au samedi 8h30 à 9h30

Pharmacies

Pharmacie de garde : numéro
Audiotel 3237

Pharmacie des Montagnes

19 quai des Iranées - 03 29 25 40 65
Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h
Fermé le lundi matin et le samedi après-midi

Pharmacie du Hohneck

23 rue Paul Claudel - 03 29 25 41 13
Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h
Fermé le mercredi

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20h à 8h),

dimanches et jours fériés : faites le 15

Horaires d'été des déchèteries

du 1^{er} avril au 31 octobre

Communauté de communes des Hautes-Vosges
Tél. : 03 29 27 29 04

Les trois déchèteries de la communauté de communes
sont accessibles à tous les habitants du territoire,
quelle que soit leur commune de résidence.

Déchèterie de Niachamp : 06 70 50 42 78

Niachamp à La Bresse		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi		14 h - 18 h
Mardi	8 h 30 - 12 h	
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi		
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h 30

Déchèterie de Blanfin : 06 70 09 92 23

Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 - 12 h	
Mardi		14 h - 18 h
Mercredi		14 h - 18 h
Jeudi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h 30

DÉCHÈTERIE DE LA HEUNOTTE

114 faubourg de Bruyères - 88400 Gérardmer
Tél. : 03 29 41 75 54

DÉCHÈTERIE DE LA PRÈLE

13 route de Gérardmer - 88120 Le Syndicat
Tél. : 03 29 62 28 87

Permanences des élus

Maryvonne Crouvezier - Maire	Reçoit sur rendez-vous
Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies et STM	Reçoit sur rendez-vous
Élisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines	Reçoit sur rendez-vous
Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement	Jeudi de 10h à 11h
Fabienne Morel - Adjointe à la population et aux écoles	Reçoit sur rendez-vous
Nicolas Remy - Adjoint aux sports et au tourisme	Samedi de 9h à 12h
Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux jumelages	Mardi de 10h à 12h
Jean-François Poirot - Adjoint à l'urbanisme	Reçoit sur rendez-vous
Geneviève Demange - Adjointe aux affaires sociales	Mardi de 10h30 à 12h

AGENDA



7 mai

J'aime la nature propre

Site de Lispach >
de 9 h à 17 h

Infos : Fédération des Chasseurs des Vosges

8 mai

Vide grenier

École Saint-Laurent >
de 6 h à 18 h

Infos : Charlene Begin
begin.charlene@sfr.fr

8 mai

Cérémonie patriotique Victoire 1945

Cimetière - Monument aux Morts >
À partir de 11 h

Infos : Mairie - Service animations
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
www.labresse.fr

15 mai

Granfondo Vosges

Départ et arrivée :
Station La Bresse-Hohneck >
de 8 h à 18 h

Infos : Épreuve cyclosportive
Top Club France - Tél. : 04 37 43 33 80
matthieu.fenault@golazo.com



16 mai

Don du sang

Salle des Fêtes >
de 16 h à 19 h 30

Infos : Établissement Français du Sang
Tél. : 03 83 44 62 62

20 mai

Cérémonie d'ouverture du Festival International de Sculpture Camille Claudel

Salle des fêtes >
à 18 h

Infos : Mairie - Service culture
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
www.labresse.fr



du 21 au 29 mai

30^{ème} Festival International de Sculpture "Camille Claudel"

Site Espace Loisirs Piscine-Patinoire >
de 9 h à 18 h

Infos : Mairie - Service culture
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
www.labresse.fr

29 mai

Fête des plantes

Place du Champel >
de 8 h à 12 h

Infos : Les Jardiniers de La Bresse
lesjardiniers88250@gmail.com

29 mai

Retro Loisirs Ligne Bleue

Parking Complexe piscine >
de 9 h à 12 h

Infos : Voitures et motos collection Retro
Loisirs Ligne Bleue
Remy Alain - Tél. : 03 29 25 57 36

